

GROUPE DE REFLEXION  
D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT  
DU MANIEMA  
*GRADEMA*

GROUPE DE REFLEXION ET  
D'INFORMATION SUR LA SANTE  
AU MANIEMA  
*GRISM*

COLLOQUE  
SUR  
TRIBU ET DEVELOPPEMENT  
*CAS DU MANIEMA*

RAPPORT FINAL  
Du 26 AU 28 JANVIER 1996

« CENTRE BONDEKO »  
KINSHASA/ZAIRE

**SIGLE**

A.S.B.L.	: Association sans but lucratif.
B.C.A.	: Banque de Crédits Agricoles.
B.C.T.	: Bureau Central de la Trypanosomiase.
CADEZA	: Caisse Nationale d'Epargne du Zaïre.
CECOMAF	: Centre de Commercialisation des produits Maraîchers et Fruitières.
CDI	: Centre de Développement Intégré.
CNONGD	: Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement.
C.T.	: Chef de Travaux.
C.U.K.	: Cliniques Universitaires de Kinshasa.
D.G.C.	: Direction Générale des Contributions.
E.S.U.R.S.	: Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique.
I.S.D.R.	: Institut Supérieur du Développement Rural.
I.S.P.	: Institut Supérieur Pédagogique.
I.S.T.E.M.	: Institut Supérieur des Techniques Médicales.
I.S.T.I.	: Institut Supérieur des Techniques de l'Information.
GRADEMA	: Groupe de Réflexion et d'Action pour le Développement de Maniema.
GRISM	: Groupe de Réflexion et d'Information sur la Santé au Maniema.
NDBC	: Notre Dame du Bon Conseil.
ONG	: Organisation Non Gouvernementale.
PEV	: Programme Elargi de Vaccination.
PME	: Petites et Moyennes Entreprises.
PMI	: Petites et Moyennes Industries
PNUD	: Programme de Nations Unies pour le Développement.
POLYGAP	: Polyclinique du Groupe Agro-Pastoral.
SBC	: Société Belge de Coopération.
SOMINKI	: Société Minière du Kivu.
UNIKIN	: Université de Kinshasa.

## **I. DISCOURS D'OUVERTURE**

Chers frères et sœurs, distingués invités.

Le processus de démocratisation et donc l'avènement du pluralisme a fait surgir l'épineux problème du nécessaire équilibre entre diversité et consensus, pluralisme et unité. La transition Zairoise a permis d'appréhender la victoire des divisions sur l'union, des forces de désintégration sur celles d'intégration.

Le Maniema, marqué aussi par le pluralisme tribal, religieux et politique, n'a heureusement pas encore basculé dans le conflit et l'affrontement.

Il s'agit là d'une chance à préserver et à consolider. C'est dans ce cadre que se tient le présent colloque « **TRIBU et DEVELOPPEMENT : Cas de MANIEMA** » dont les objectifs principaux se présentent comme suit :

1° Montrer aux filles et fils du **MANIEMA** que des convergences existent entre les divergences multiples qui séparent les différents groupes tribaux, religieux et politiques ;

2° Montrer que seule l'union entre tous conditionne la réussite de l'œuvre de reconstruction du **Maniema**. Aucune tribu, aucun parti politique ne pourrait prétendre construire le **Maniema** en misant sur la politique d'exclusion ;

3° Amener les participants au colloque à réfléchir sur les stratégies et mécanismes d'extinction des conflits tribaux et politico-religieux.

Le Colloque s'adresse donc à toutes les catégories sociales : hommes politiques, religieux, étudiants, fonctionnaires, leaders des mutualités et autres, et comporte trois volets essentiels, notamment :

a) La phase préparatoire avec comme démarche suivante :

- Réunion mixtes **GRADEMA & GRISM asbl** depuis juillet dernier ;
- Identification des personnes et groupes-cibles pour recueillir leurs témoignages en rapport avec le thème du colloque (cfr document à distribuer dans les Ateliers) ;
- Mobilisation des ressources nécessaires au déroulement du colloque.

b) Le colloque proprement dit qui va tourner autour de quatre thèmes principaux ou Ateliers, à savoir :

- Atelier politique
- Atelier économique (voir question fondamentale)
- Atelier socio-culturel
- Atelier justice et droits de la personne humaine.

c) L'après colloque pour la diffusion et la vulgarisation des résolutions arrêtées.

Nous en appelons, au cours des travaux en plénière ou en Ateliers, à la tolérance, à la courtoisie, à l'excellence et au respect de l'éthique.  
Privilégions donc les intérêts de la Région.

## **II. SYNTHÈSE DU COLLOQUE**

### **1. Thème : *Tribu & Développement : cas du Maniema.***

Le processus de démocratisation et donc l'avènement du pluralisme a fait surgir l'épineux problème du nécessaire équilibre entre diversité et consensus, pluralisme et unité.

La transition Zaïroise a permis d'appréhender la victoire des divisions sur l'union, des forces de désintégration sur celles d'intégration. Le Maniema, marqué aussi par le pluralisme tribal, religieux et politique n'a heureusement pas encore basculé dans le conflit et l'affrontement. Il s'agit là d'une chance à préserver et à consolider. C'est dans ce cadre que se tient le présent colloque « *Tribus et Développement* » : cas de Maniema.

### **2. Cible :**

Le Colloque s'adresse donc à toutes les catégories sociales : Hommes Politiques, Religieux, Etudiants, Intellectuels, Fonctionnaires et autres.

Il recherche la collaboration des leaders des mutualités et associations tribales, etc.

### **3. Les objectifs du Colloque :**

Ce Colloque a poursuivi les objectifs généraux qui peuvent se résumer comme suit :

- 1- Montrer aux fils du **Maniema** que des convergences exigent les divergences multiples qui séparent les différents groupes tribaux, religieux, politiques...
- 2- Montrer que seule l'union entre tous conditionne la réussite de l'œuvre de reconstruction de la Région du **Maniema**. Aucune tribu, aucun parti politique ne peut prétendre construire le **Maniema** en excluant les autres ;
- 3- Amener les participants au Colloque à réfléchir sur les stratégies et mécanismes d'extinction et de solution des conflits tribaux et politico-religieux.

### **5. Méthodologie**

La démarche pour y parvenir consistait à :

- Recueillir au moyen d'un questionnaire, des témoignages des groupes cibles (politiques, religieux, tribaux et autres) ou toute personne ayant connu une expérience bonne ou mauvaise au **Maniema**.
- Analyser et exploiter les informations de la presse écrite et./ou audiovisuelle en rapport avec les thème du Colloque ;
- Produire un document synthèse des témoignages, lequel constituera un rapport relativement important pendant le déroulement du Colloque ;
- Prélever un échantillon de  $\pm 100$  personnes appartenant aux différents groupes-cibles comme participants au Colloque.

## 5. Résultats obtenus

Le Colloque a donné les résultats ci-après :

- 1° Un Inventaire du 19 constats malheureux repartis dans tous les secteurs de la vie de la Région du Maniema.
- 2° Un Répertoire de 14 propositions - solutions.
- 3° Deux grandes stratégies pour y parvenir.

## 6. Evaluation du Colloque par les Participants

Il a été demandé aux participants au Colloque d'évaluer le Colloque sur le contenu et l'organisation, et de formuler les observations d'ordre général et des suggestions pour l'avenir. Le Comité organisateur a fait le constat suivant :

- 1° Du point de vue du contenu : Dans sa grande majorité, les participants estiment que les Colloque a été un grand succès. Certains objectifs ont été atteints, il faudra attendre que les résultats du Colloque soient vulgarisés au **Maniema** avant de faire l'évaluation générale.
- 2° Du point de vue de l'organisation (Accueil, protocole, salle des conférences, repas,...) Le succès est patent. Avec peu de moyens, on a réussi une organisation parfaite.
- 3° Du point de vue de la méthodologie : Une certaine opinion estime qu'on n'a pas atteint toutes les personnes cibles même si la méthodologie est parfaite.
- 4° Du point de vue de la facilitation des animateurs : Grande contribution des facilitateurs.

Dans l'ensemble, les participants souhaitent que ce genre de rencontres puissent se multiplier aussi bien à Kinshasa qu'au **Maniema**.

### **III. TRAVAUX DU COLLOQUE**

#### **III.1. LES EXPOSES**

##### **1. TRIBU ET DEVELOPPEMENT : MYTHE OU REALITE**

*Par Raymond E. Mutuza Kabe*

###### **INTRODUCTION**

Je commencerai mon intervention par une citation qui me semble traduire mieux qu'un long discours, le problème que pose la diversité tribale dans un Etat africain. Je cite : « Par un froid jour d'hiver, des porcs épics, en compagnie, se serraient très près les uns des autres pour éviter, grâce à leur chaleur réciproque, de mourir de froid. Bientôt, cependant, ils sentirent leurs piquants réciproques, ce qui de nouveau les éloigna les uns des autres. Mais lorsque le besoin de se réchauffer les amena de nouveau à se rapprocher, ce second mal se renouvela, si bien qu'ils furent ballottés entre deux souffrances jusqu'à ce qu'ils aient finalement trouvé une distance moyenne leur permettant de tenir au mieux ». Schopenhauer.

Il y a des mots qui font peur, qui blessent ou désoblignent. La tribu est de ceux-là. Il est donc de bonne politique de l'exorciser pour pouvoir nous en servir rationnellement, c'est-à-dire, objectivement et efficacement. Vous me permettez dans le premier point de mon intervention de vous parler de la tribu ou de l'Ethnie en retraçant brièvement son historique pour souligner la nécessité qu'il y a pour nous de réévaluer les termes de l'anthologie classique avant de les appliquer à nos réalités d'aujourd'hui.

Le terrain étant ainsi épistémologiquement déblayé, nous nous efforcerons de répondre aux préoccupations essentielles du Colloque, à savoir qu'elle est la place et l'importance de la Tribu dans l'organisation politique de notre pays pour que cette structure sociale caractéristique de notre culture puisse contribuer au développement de notre pays. Notre intervention comprendra donc deux points essentiels.

##### **I. TRIBU ET ETHNIE : MYTHE OU REALITE**

##### **II. IMPORTANCE DE LA TRIBU DANS L'ORGANISATION POLITIQUE DE NOTRE PAYS**

###### **I. De la Tribu et de l'Ethnie**

La tribu apparaît à l'analyse de l'anthropologie politique comme étant essentiellement une création de l'action colonisatrice et le tribalisme, « cette tarte à la crème de la politologie africaine », comme le signe d'autres choses, le masque de conflits d'ordre social, politique et économique. La tribu à l'instar de toutes les autres institutions qualifiées de primitives ne serait donc qu'un faux archaïsme. Elle est en tout cas, de création récente.

Pendant la période pré-coloniale, nous affirme J.U. Amselle, il n'existait rien qui ressemblât à l'ethnie ou à la tribu. Les ethnies ne procèdent que de l'action du colonisateur qui, dans sa volonté de territorialiser le continent africain, a découpé des entités ethniques qui ont elles-mêmes ensuite réappropriées par les populations. Dans cette perspective « la tribu » comme des nombreuses institutions prétendues primitives, ne serait-ce qu'un faux archaïsme de plus.

Mais, un archaïsme qui répond au besoin de l'Occident de se définir en s'opposant aux autres pour affirmer sa supériorité ». A cet égard, affirme J.L. Amselle, le succès même de notions de sociétés à Etat et de sociétés contre ou sans Etat, n'est sans doute pas étranger au besoin que nous éprouvons de caractériser nos propres sociétés par opposition à d'autres formations politiques. Puisque nous sommes Blancs, Européens et que nous vivons dans les Etats, il doit bien exister des Noirs, des Indiens qui vivent dans des sociétés sans Etat. La définition de notre propre identité serait facilitée par l'existence de toute une gamme des sociétés radicalement différentes.

Nous retrouvons ainsi une logique de l'imputation qui est omniprésente dans le processus de l'identification : le fait de poser des catégories négatives comme celles de sociétés sans Etat de sociétés sans écriture, de tribu ou d'ethnie, permet en réalité d'affirmer la supériorité de nos Etats-Nations ».

Cette volonté est de fait confirmée par l'histoire de l'Occident. En effet, dans l'histoire de l'anthropologie, le courant évolutionniste place l'Occident au sommet du processus évolutif et présente les autres sociétés, en l'occurrence africaine, comme devant suivre le modèle du processus qu'a suivi l'Occident. C'est dans ce sens que les sociétés qui font l'objet d'étude de l'anthropologie sont appelées « des sociétés primitives par rapport aux sociétés occidentales, supposées » sociétés évoluées ».

### **De la tribu au tribalisme :**

Conscient de sa supériorité et de la mission qu'il est s'est assignée de civiliser les autres peuples, ethniques ou tribales et que nous reprendrons, nous africains, pour nous définir idéologiquement dans nos luttes politiques, sociales et économiques après les indépendances. C'est dans ce contexte qu'est né ce que nous appelons « TRIBALLISME », qui n'a donc rien de biologique ou de racial sinon la volonté du colonisateur et l'aliénation du colonisé que nous sommes.

« Les ethnonymes que nous venons d'évoquer ci-haut, reconnaît J.L. Amselle, en dépit du fait que ce sont des productions et créations de la colonisation, ils ont été revendiqués plus tard par les Africains comme étant un instrument idéologique d'identification sociale.

En effet, appelées à se situer par rapport à des espaces colonial et post-colonial, les différentes régions les revendiqueront comme autant des signes distinctifs.

Mais, non contentes de revendiquer ces ethnonymes, ces régions feront d'eux. Autant de moyens de résistance à la pression des régions concurrentes en vue de pouvoir s'affirmer. Dans ce contexte, la lutte à l'intérieur de l'Etat prendra la forme d'un tribalisme au contenu flou que Yves Person qualifie de « tarte à la crème de la politologie africaine ». Ce phénomène de tribalisme prendra de l'ampleur avec l'accroissement de migrations vers les centres urbains et aura comme conséquence logique que les originaires d'une zone, d'une région seront facilement portés à se regrouper. Dès lors, compte tenu de ce qui précède, que peut signifier aujourd'hui le tribalisme pour nous ?



## **Le tribalisme qu'est-ce à dire ?**

S'il est un point sur lequel la plupart d'anthropologues s'accordent, c'est bien sur celui du prétendu « tribalisme » actuel en Afrique. (P. Mercier, M. Gluskman – Lombard, etc.) montrent tous, de façon convaincante que le « tribalisme » dont on s'abreuve à satiété dans les médias lorsqu'on traite de l'Afrique est toujours le signe d'autres choses, le masque de conflits d'ordre politique, social et économique. Il n'y a pas un anthropologue sérieux et digne de ce nom qui oserait analyser aujourd'hui, en Afrique ou ailleurs, quelque révolte, quelque grève ou quelque mouvement social que se soit en termes « tribalistes ».

Ce que nous appelons tribalisme apparaît comme un ensemble complexe de signifiants qui est manipulé tout aussi bien par les dominants que par les dominés à l'intérieur d'une société pour se maintenir là où l'on est ou arriver là où l'on voudrait arriver. Le tribalisme ainsi défini devient un moyen d'identification sociale et un système de classement auquel on recourt pour se positionner politiquement. Dépouillé du fanatisme biologique dont on l'a idéologiquement revêtu, il devient un concept opératoire dont on peut se servir comme base d'un mouvement social, ou politique.

## **II. Tribus et Régions dans l'organisation politique**

- Pour une transformation radicale des partis politiques.

La transformation de l'Etat-Nation en Afrique et la création des partis politiques uniques devant lui servir d'appui logistique est née du postulat jacobin, selon lequel la centralisation du pouvoir et la concentration de l'initiative sont la clé de l'efficacité de l'Etat. Ce postulat fut renforcé, pour des raisons de domination, par les systèmes politiques Africains, œuvre de E. Pritchard et Fortes, publiée en 1940.

La thèse fondamentale de cet ouvrage consiste dans l'énoncé de l'opposition radicale affirmée entre deux types d'organisation politique en Afrique : les sociétés à pouvoirs politiques centralisés ou Etat primitifs et les sociétés sans Etat.

Le succès sans précédent enregistré par ce livre dans les milieux coloniaux a posé et pose encore aujourd'hui le problème de la pertinence et de la finalité de cette opposition.

En effet, l'opposition sociétés à Etat sociétés sans Etat ne serait-elle qu'une théorie de disqualification et de discréditation des systèmes politiques africains en vue de les déstructurer, en bonne conscience, pour pouvoir les restructurer suivant le modèle de l'Etat-Nation ? Le plus sûr moyen de dominer étant de convaincre l'autre de la nécessité de sa domination, l'Occident aurait-il fait appel aux anthropologues pour convaincre les Africains de l'infériorité de leurs systèmes politiques et de la nécessité pour eux, d'adopter ou d'imiter le modèle occidental de l'Etat-Nation ?

La crise générale et généralisée que traversent les Etats africains modernes, construits sur le modèle de l'Etat-Nation ne serait-elle pas le résultat de l'imposition ou de l'imitation servile de l'Etat-Nation occidental ?

Il se dégage en effet, des études africains portant sur la forme et le fonctionnement des Etats africains post-coloniaux que l'on a pris les structures de l'Etat-Nation, qui sont les résultats d'une longue et laborieuse évolution et qui sont d'ailleurs contestées aujourd'hui par

ceux-là même qui les ont conçues pour les transplanter purement et simplement sur les systèmes politiques africains et l'on a décidé en même temps qu'au lieu que les structures importées s'adaptent aux structures et aux mentalités africaines ce sont ces dernières qui devraient s'adapter aux structures de l'Etat-Nation.

### **Du centralisme au fédéralisme**

Dans ces conditions, il paraît que pour qu'un changement en profondeur s'opère en Afrique et que la démocratie s'installe effectivement, il faut renverser cet ordre des choses, il faut réconcilier les cultures régionales et locales avec les structures de l'Etat moderne en transférant en leur profit une part importante des pouvoirs intérieurs de l'Etat en prise de décisions politiques, administratives et économiques ». Au lieu donc du centralisme outrancier et ruineux pratiqué par la plupart de nos Etats, sous l'égide des partis uniques, le fédéralisme consiste à donner aux communautés locales le pouvoir de choisir elles-mêmes, et les personnes, et les institutions qui doivent régler leurs problèmes locaux soit la voie la plus appropriée d'assurer la démocratie en Afrique.

Telle nous paraît la problématique qui rapproche la crise des Etats-Africains modernes de la problématique générale de la transition de l'Etat suivant l'optique révolutionnaire telle que l'a développé substantiellement Bakounine : « Libérer l'individu par rapport à l'Etat, et, plus généralement, à toute institution établie qui limite et aliène la liberté individuelle, tel semble l'objectif de toute révolution. En effet, l'Etat et les institutions incarnent le principe d'autorité, c'est-à-dire qu'ils représentent des « centres » dominant une périphérie » ou encore un « haut » dominant un « bas ».

Le modèle général de changement révolutionnaire est donc l'abolition de toute autorité centrale, l'inversion du haut et du bas ; du centre et de la périphérie, le remplacement du centre dirigeant par l'organisation fédérale surgie des initiatives des individus périphériques eux-mêmes. Tout individu devient alors un centre « autonome » cependant que la société s'organiserait comme un réseau fédératif, depuis les « communes autogérées » de la base jusqu'à la « fédération internationale des peuples » (Bakounine, Dictionnaire critique du marxisme, PUF, 1982, p. 85-90).

C'est pourquoi, dit Michalon, dans le cadre d'une option résolument régionaliste ou fédérale, l'Etat central se verrait retirer une large part de ses pouvoirs et de ses moyens. Il conserverait intactes la souveraineté, l'ensemble des compétences extérieures (défense, diplomatie, commerce extérieur, douane, etc.) ainsi qu'une part des compétences intérieures (monnaie, une part de l'enseignement, de la fiscalité, de la législation et de la réglementation, par exemple). Mais, dans un grand nombre de domaines, il se bornerait à élaborer le cadre à l'intérieur duquel chaque communauté modèlerait ses propres institutions et organiserait sa vie et son développement. De ce qui précède, il ressort que la prise en main par les communautés de leurs propres affaires suppose la remise d'une grande partie de compétence de l'Etat aux communautés naturelles. Cette remise doit se concrétiser sur trois plans :

- Au plan économique, les initiatives de développement prises localement se traduiraient par une meilleure mise en valeur des potentialités locales ou régionales.
- Au plan administratif, une fonction publique régionalisée reposerait enfin sur des solidarités réelles, concrètes.

- Au plan politique, les partis politiques uniques centralisés, sclérosés, démobilisateurs et même policiers doivent céder la place à des structures de « conscientisation » et de participation assises sur la société réelle.

En effet, le monopartisme imposé est, pour beaucoup, la cause de la crise grave que traversent les Etats africains construits sur le modèle de l'Etat-Nation.

### **De la fonction administrative à la fonction politique de l'Etat.**

Toute société repose sur une solidarité, toute collectivité organisée suppose la conscience d'un intérêt général distinct des intérêts particuliers. Ces notions sont très présentes et vivement vécues dans nos différents groupes ethniques : elles y sont, en outre, ressenties de manière beaucoup plus concrète que ce n'est le cas dans les sociétés industrielles où règne l'anonymat et où les solidarités spontanées ont disparu.

C'est pourquoi, ce sentiment de solidarité, base de ce que l'Occident appelle **sentiment national** se manifeste chez nous non pas au niveau de l'Etat-Nation, mais à des niveaux inférieurs des différentes ethnies et régions. Ainsi, l'unité nationale zaïroise ne correspond pas à une réalité sociale concrète.

En d'autres termes, les solidarités partielles (régionales et ethniques) prévalent sur la solidarité globale, nationale, vidant les structures de l'Etat-Nation de l'essentiel de leur contenu. La crise que nous connaissons apparaît, par conséquent, comme de nature avant tout culturelle, due au divorce entre la culture des populations qui reste une culture ethnique et régionale – alors que les institutions en place correspondent à une politique du type national, encore balbutiante. L'Etat-Nation paraît bien privé de son fondement, la Nation, donc de toute possibilité d'action efficace. L'Etat-Nation est bloqué ; il est paralysé, il lui faut un supplément d'âme.

Nous avons nourri, pendant 24 ans, l'espoir qu'un Etat unitaire fortement centralisé allait créer l'unité des cœurs et des esprits, l'âme de la nation dont l'Etat zaïrois a besoin pour vivre et agir : cet esprit est déçu et il est maintenant évident pour celui qui veut regarder les choses en face que les comportements de laisser-aller, de corruption, de favoritisme, etc., ne soient pas la cause de notre crise mais bien plutôt la conséquence inévitable et mortelle de l'inadaptation des institutions aux réalités sociales.

En se bornant à dénoncer ou à rechercher dans les défauts des hommes l'explication de la crise, on passe à côté du problème et on reste incapable de sortir de l'impasse.

C'est le gouffre ; c'est le divorce, c'est l'écart croissant entre les institutions importées et la culture réelle qui engendre les comportements laxistes que nous croyons à l'origine de tout le mal et de la crise. Ce décalage, ce divorce persistant – aux conséquences graves – peut se résorber de deux manières d'après TH. MICHALON :

- *« Ou bien des institutions de l'Etat-Nation arrivent à détruire les cultures politiques ethniques et à transporter les solidarités du niveau ethnique au niveau national, au profit de l'Etat ». C'est le processus que l'Etat zaïrois s'efforce de réaliser depuis 24 ans si ce projet n'a pas totalement échoué, il n'a certainement pas donné le résultat qu'on en escomptait.*
- *« Ou bien, à l'inverse, les institutions importées se réconcilient avec les solidarités existantes, au lieu de les affronter. L'appareil de l'Etat mal accepté se dégonflent au profit de l'administrations régionales qui pourraient, utiliser*

*enfin les solidarités et les énergies existantes à ce niveau pour de réelles actions de développement. Une régionalisation résolue pouvant déboucher progressivement sur un fédéralisme à définir région par région, devrait permettre aux collectivités naturelles de se doter elles-mêmes de leurs institutions politiques, administratives, et économiques. Celles-ci libérées du caractère artificiel qui paralyse les actuels Etats-Nations jouiraient d'un consensus populaire, donc d'une prise sur la société jusqu'alors inconnue ».*

La première voie n'est pas une impasse, mais elle requiert un temps tel qu'avant l'apparition du sentiment national, l'Etat-Nation serait mort. En effet, attendre la naissance d'une nation qui surgirait des cendres des ethnies détruites pour fournir à l'Etat-Nation des fondations sans lesquelles il n'est qu'une structure vide, mènerait le Zaïre à des situations plus effroyables que celles que nous connaissons aujourd'hui.

La voie de l'utilisation des solidarités régionales par un Etat résolument remodelé en fonction de celles-ci, peut paraître, à première vue, passéiste ; mais elle seule permettrait de libérer très vite les énergies bloquées, non utilisées ou mal utilisées, et de donner enfin au pays du recours à l'authenticité le moyen d'affronter par lui-même ses graves problèmes.

L'Etat a pour raison d'être l'organisation de la vie collective en fonction des besoins et des aspirations profondes exprimés par les membres de la collectivité. Il remplit donc, comme l'exprime avec simplicité Th. Michalon dans son livre, une double fonction : l'une ascendante et l'autre, descendante.

- « Une fonction politique ascendante, qui permet aux membres de la Nation d'exprimer leurs besoins et de faire monter vers les organes de gouvernement les hommes qui les animeront. Sous cet angle, l'Etat se présente comme un ensemble d'organes politiques destinés à transmettre les impulsions de la base vers le haut, c'est-à-dire d'une manière démocratique. Participant à cette fonction, les individus sont véritablement des **citoyens** au sens fort de membres actifs de la Cité, de la société dans laquelle l'Etat est enraciné et dans laquelle il puise sa substance et son énergie ; »

- « Une fonction administrative, descendante, par laquelle les gouvernements mettent en application sous forme des règles obligatoires, les décisions qu'ils ont prises, grâce aux idées et aux hommes dont le processus politique les a ravitaillés. Sous cet angle, l'Etat se présente comme un ensemble d'organes administratifs destinés à transmettre les impulsions du haut vers le bas, de manière autoritaire, et les individus sont des **administrés** soumis aux injonctions de l'Administration » ;

Cette image est loin d'être le reflet de l'Etat bâtard que le colonisateur a introduit chez nous. Nous pouvons même affirmer que l'Etat colonial se ramenait à une simple administration, car tous les processus politiques se déroulaient en Métropole. Seule fonctionnait sur place la partie administrative de l'Etat.

Les colonisés ne se sont jamais sentis comme des citoyens, mais plutôt comme des simples administrés, assujettis à l'autorité d'une administration étrangère, qui recevait elle-même ses ordres d'ailleurs.

L'Etat « MPR » n'a pas mieux fait. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que l'Etat soit considéré comme une entité extérieure et dominatrice, et non comme une chose publique, une RES PUBLICA, une République.

C'est cet Etat-Administration, bâtard, tronqué de sa fonction politique et rendu ainsi incapable et inefficace que nous avons hérité du colonisateur et du MPR que nous devons convertir en instrument efficace de notre développement, en en faisant un Etat fédéral. Mais, comment nous y prendre ?

Il faut partir du constat que l'existence et le fonctionnement de l'Etat-Nation, l'Etat unitaire et centralisateur à outrance, au lieu de favoriser la fusion de nos différentes ethnies, a servi souvent à aggraver les tensions interethniques et s'est donc opposé ainsi à la formation rapide d'un sentiment national. En effet, ce type d'Etat importé de la France de Napoléon Ier concentre dans la capitale tous les pouvoirs et tous les moyens financiers, au détriment du reste du pays, dont la substance se trouve parfois véritablement pompée, suscitant ainsi des convoitises de toutes parts, attirant des rivalités régionales et frustrant la grande majorité des citoyens dans leurs ambitions les plus légitimes.

Il faut, ensuite, nous demander ce qu'il y a de solide, de ferme dans nos groupes ethniques et nous constaterons que, malgré l'influence désagrégeante de la modernité, nos solidarités traditionnelles villageoises, claniques, ethniques et régionales demeurent très vivaces et plus puissantes que l'embryonnaire solidarité nationale. C'est donc sur ces solidarités traditionnelles surtout que nous pouvons construire quelque chose de solide.

Pour y parvenir, nous devons, enfin, apprendre à nous juger non pas en fonction de ce que nous voudrions être ou devenir c'est-à-dire prendre notre idéal pour la réalité mais en fonction de ce que nous sommes réellement. Il est, certes, important, pour tout homme comme pour toute société, de se fixer un idéal ; mais il faut savoir distinguer la représentation d'une réalité de sa matérialisation.

Le MPR nous présente, dans le Manifeste de la N'Sele, le projet d'une société où il ferait beau et bon vivre pour les filles et les fils de ce pays. Mais, pouvons-nous dire que les Zaïrois ont été vraiment heureux de vivre dans cette oasis de paix et de sécurité que le MPR leur a aménagée pendant 24 ans de son existence ? Il suffirait de lire le rapport de la XIIIème session du Comité Central, les discours du Président du Conseil Judiciaire, ceux des Secrétaires Généraux à l'UNTZA et à la MOPAP, pour répondre par la négative.

Ceci revient à dire que, pour prendre vraiment corps, ; tout projet comme tout idéal doivent tenir compte des réalités existant concrètement, dont l'homme par lequel et pour lequel est conçu, constitue la pièce maîtresse.

Ainsi, puisque l'Etat colonial n'a pas pratiquement exercé que la fonction administrative de l'Etat, à l'exclusion de la fonction politique, il nous faut détecter, dans nos sociétés, les niveaux où existent les traditions de discussions, de palabre, de choix, de consensus, qui ne sont d'autre que les traditions politiques démocratiques ; il nous faut modeler ainsi les institutions existantes et encore très agissantes.

En d'autres termes, il nous revivifier les racines politiques de l'Etat zaïrois, les asseoir sur la base de nos authenticités ethniques réintégréées dans l'Etat fédéral.

L'Etat efficace, reconnaît-on, n'est pas nécessairement l'Etat fort, l'Etat autoritaire, mais l'Etat qui s'appuie sur un accord général, sur un consensus profond des populations. Ce populaire ne se décrète pas. Il faut aller le chercher là où il est. Accepter, au départ, les formes sous lesquelles il se présente. C'est donc à l'Etat d'aller vers les hommes, vers le peuple.

Mais, cette triple démarche exige une remise en question totale de l'idée de l'Etat-Nation, donc une audacieuse rupture du modèle légué par le père, et personne ne s'y risque par crainte d'être maudit du père. En effet, le dogme selon lequel le développement de l'Afrique ne pourra naître que de la transplantation des institutions publiques des Etats riches dans les Etats pauvres et la conviction profondément enracinée selon laquelle il n'y a pas de salut en dehors de l'imitation du modèle qui à, apparemment, réussi à l'Europe, rend la réalisation de notre démarche incertaine. Ce sont ce dogme et cette conviction qui constituent le fondement de ce qu'il est convenu d'appeler auto-colonisation. La réussite la plus remarquable à notre avis, par ce que la plus durable et la plus efficace de l'œuvre colonisatrice au Zaïre, est, comme le note Thierry Michalon, « devoir semé les graines d'un besoin d'imitation que devaient transmettre les générations ».

Point n'est besoin ensuite de domination néo-colonialiste, chantages et contraintes sont inutiles ; il suffit d'encourager le besoin d'imitation en faisant croire qu'il s'agit de la voie vers les options politiques qu'ils proclament, dans les attitudes faisant de leurs sociétés des sociétés dépendantes, assujetties ».

## **Conclusion**

Si le sous-développement s'explique par la déstructuration de la société, le développement ne peut être que la mise en route d'un processus de restructuration des mêmes sociétés. Même s'il peut suscité de l'extérieur, il ne commence effectivement que lorsque les groupes élémentaires qui constituent les sociétés prennent eux-mêmes en charge la réorganisation.

Le problème, aujourd'hui, est de reconnaître et d'accepter l'existence de nos authenticités, d'abord, et d'examiner ensuite comment nous pouvons les fonder en une authenticité zaïroise. Croyant à la force des structures dans la formation des mentalités, j'estime que les voies et moyens que nous avons utilisés jusqu'à maintenant se sont avérés incapables de convertir nos différentes authenticités en une seule authenticité zaïroise.

Nous avons, en effet, pris les structures de l'Etat-Nation de l'Occident, pour les transplanter sur nos sociétés ; et nous avons décidé en même temps qu'au lieu que ces structures s'adaptent à nos mentalités, ce sont nos mentalités qui devaient s'adapter aux structures de l'Etat-Nation. Nous avons ainsi attelé la charrue avant les bœufs. Nous avons chassé la nature ou feint d'ignorer ses exigences ; elle nous revient au galop. La crise que nous vivons est une revanche naturelle d'une nature violentée. Il n'y a qu'une façon de mettre la nature au service de l'homme, c'est par la culture.

Pour redresser la barre, il faut réconcilier nos authenticités régionales et locales, ethniques et tribales avec les structures de l'Etat moderne en transférant à leur profit une part importante des pouvoirs intérieurs de l'Etat en prise des décisions politiques et en initiatives économiques.

Prof. Raymond MUTUZA KABE.

## **2. ATOUTS ET CONTRAINTES DE L'ECONOMIE DU MANIEMA**

*Par Alphonse TSHOMBA, Conseiller de la République, Opérateur Economique*

Monsieur le Président du Comité Organisateur, Excellence Mgr. L'Evêque, distingués invités, mesdames et messieurs.

Permettez-moi avant toute chose de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de remercier les organisateurs de ce Colloque qui m'ont offert l'honneur de pouvoir m'exprimer devant un auditoire aussi relevé que celui de ce jour.

Il m'a été demandé de vous entretenir de l'économie de la Région du Maniema, plus particulièrement dans ses aspects « ATOUTS » et « CONTRAINTES ». Mon exposé sera basé essentiellement sur les constats et les réflexions que j'ai pu me faire tout au long de ma modeste expérience acquise au titre d'opérateur économique œuvrant au Maniema et de huit années passées à la présidence de l'ANEZA /MANIEMA.

Pour une superficie de 132.250 km<sup>2</sup>, le Maniema est peuplé de 1.100.000 habitants selon certaines estimations, soit 8.5 habitants par km<sup>2</sup>. Cette population s'adonne à des activités multiples dans les trois secteurs de l'économie que distinguent les théoriciens, à savoir : le primaire (travail de la terre), le secondaire (transformation des produits de la nature) et le tertiaire (services).

C'est ainsi que le Maniema produit, pour ce qui est de l'agriculture, du manioc, du riz-paddy, du maïs, des bananes, des arachides, du coton, du café, de l'huile de palme et du bois notamment, sans oublier la chasse et la pêche ; pour ce qui est du sous-sol, de l'or et de la cassitérite essentiellement. Autour de ces différentes productions, se sont érigées des unités de transformation correspondantes, ainsi que les services nécessaires au bon fonctionnement du système économique.

Si vous le permettez, nous commencerons par relever les principales contraintes qui, à mon avis, se dressent face à tout entrepreneur au Maniema et nous terminerons par les atouts qui sont réels et multiples.

Parmi les éléments de contraintes que j'ai pu retenir, vous remarquerez que nombre d'entre eux ne sont pas spécifiques au Maniema, mais se retrouvent dans tout le Zaïre, voire dans d'autres pays du Tiers-Monde. L'ordre dans lequel ces quelques éléments sont présentés dans mon texte ne constitue pas un ordre de valeur entre lesdits éléments, tout comme la liste de ceux-ci n'est pas non plus limitative.

Commençons si vous le voulez bien par les contraintes liées à l'environnement naturel.

Le Maniema est une Région recouverte sur les  $\frac{3}{4}$  de sa superficie par une forêt équatoriale extrêmement dense.

Cela implique que pour y travailler, que ce soit cultiver la terre, construire un bâtiment ou tracer une route, il faut d'abord lutter contre la forêt. Ce travail préalable mobilise des énergies et du temps qu'on aurait pu constater directement à l'objectif final. A titre d'exemple, prenons le cas d'une plantation de café. En comparant les plantations situées au Nord-Kivu avec celles du Maniema, on a toujours l'impression que celles du Nord-Kivu sont

mieux entretenues. En fait, le climat du Maniema est tel que les herbes y poussent beaucoup plus vite.

Pour obtenir le même résultat qu'au Nord-Kivu, il faut beaucoup plus d'heures de travail. Autre exemple, les routes. Hormis le fait qu'en tracer au cœur de la forêt requiert des efforts considérables, la forte pluviométrie qui caractérise les forêts équatoriales constitue également un handicap quant à la dégradation rapide des routes en terre par comparaison, les routes en terre du Shaba sont plus faciles à entretenir du fait justement du climat plus sec.

Un autre handicap se situe au niveau de la démographie. La densité moyenne de la population au Maniema est la plus faible de toutes les Régions de la République du Zaïre. En quoi cette faible densité constitue-t-elle une contrainte économique ?

La logique toute simple nous amène à penser plus on est, plus on peut produire. Cette dispersion de la population peut être considérée comme un frein à la production.

D'autre part, une population constitue par définition un marché pour les échanges, des débouchés pour une activité économique quelconque. Une population dispersée est plus difficile à atteindre qu'une population concentrée. De là, nous pouvons conclure que les transactions seront moins aisées donc moins rentables. Un autre aspect négatif de la faiblesse de densité de la population se situe au niveau de la main-d'œuvre disponible.

Bien avant l'indépendance de notre pays, les colons qui ont implanté les grandes sociétés minières ou agricoles au Maniema ont dû recruter du personnel dans d'autres Régions, notamment au Kasai et dans le Kivu montagneux pour pallier à la carence de main-d'œuvre locale. Ce phénomène existe toujours.

En dehors de la Ville de Kindu et de ces environs immédiats, et à la rigueur la cité de Kasongo, il est relativement malaisé de monter une unité de production nécessitant plus de cent ouvriers à la fois, en moins d'offrir à ceux-ci des conditions de travail particulièrement alléchantes, au risque d'entamer dangereusement l'équilibre financier de l'investissement.

Après l'environnement naturel et la démographie, j'en arrive maintenant aux infrastructures.

Pour qu'une activité économique puisse se développer, ou au moins se maintenir, il est indispensable qu'elle puisse bénéficier d'une liberté dans ses mouvements de biens, des capitaux, des personnes. Cela sous-entend qu'il faut des routes en bon état, des transports rapides et sûrs, et des institutions financières efficaces.

Or, depuis plus de six ans, aucun entretien des routes, qui sont toutes en terre, hormis 60 km entre Kindu et Kalima et un tronçon de la route Kisangani-Bukavu qui emprunte le territoire de la zone de Lubutu, aucun entretien disais-je, n'a plus été effectué. A ce jour, il n'existe plus de route digne de ce nom au Maniema.

Le chemin de fer, en perdition totale, a cessé d'être le poumon des échanges entre le Maniema et les autres Régions voisines. Lorsque l'on considère que certaines marchandises, périssables ou non, chargées en gare de Kindu et de Samba, ont mis jusqu'à un an et plus pour atteindre les gares de Kabalo ou Kamina, on peut se faire une idée de l'ampleur des dommages subis par l'économie du Maniema. Pour financer l'activité économique, il y a traditionnellement le système bancaire. Or au Maniema, il n'y avait que la BCZ, dont l'agence se trouve à Kindu, pour un éventuel appui aux initiatives commerciales ou industrielles. Aujourd'hui le système bancaire s'est totalement effondré et il n'existe pas des structures de financement.

Comment ne pas évoquer enfin l'absence d'énergie électrique dans toutes les agglomérations du Maniema, en dehors de cités minières ? Vous conviendrez, je pense avec



moi qu'il est difficile dans ces conditions de produire à moindre coût, étant donné qu'il faut dès lors produire soit-il même du courant électrique à partir de groupes électrogènes.

Venons-en maintenant à l'évocation de quelques atouts dont dispose la Région pour la relance de son économie.

Parlant des contraintes, j'ai évoqué tout à l'heure le rôle joué par la nature. Mais cette même nature a doté le Maniema d'une richesse qui reste largement sous exploitée. Toute la production agricole a toujours été, même avant l'effondrement général d'il y a cinq ans, en deçà de possibilités réelles qu'offre la terre de la Région. Le riz, le maïs, l'huile de palme ou le bois sont tous des produits très recherchés tant au Zaïre qu'à l'étranger.

L'or, la cassitérite et le coton peuvent rapporter de bénéfices substantiels à quiconque sait s'organiser judicieusement.

Il est évident que ces éléments de la nature ne sont véritablement des atouts que dans la mesure où au niveau des infrastructures de base, à savoir routes, chemin de fer, port et aéroport, il y ait un fonctionnement régulier.

Il se fait que depuis six mois, le chemin de fer est à nouveau opérationnel par le biais d'une nouvelle orientation de la gestion, voulue par les pouvoirs publics et des particuliers privés ce qui ouvre la voie à un redémarrage à court et moyen terme des échanges entre la Région et le monde extérieur. Car par le chemin de fer, le Maniema est relié directement au Shaba, au Lac Tanganyika, au Kasaï et surtout à toute l'Afrique Australe dont le dynamisme économique n'est plus à démontrer.

De même, l'existence de l'aéroport autorise l'arrivée d'avions moyen courriers et cargos, permettant des entrées et sorties de biens et des personnes rapidement et vers toutes les destinations.

Mais, à mon humble avis, il y a, au-delà des richesses naturelles et de l'existence des infrastructures que je viens d'évoquer, un élément plus important encore : l'homme ! S'il y a une prise de conscience de la part de l'ensemble de la population et de son élite se trouvant sur place au Maniema ou ailleurs, alors bien des choses peuvent évoluer. La volonté de l'homme est indispensable à tout progrès, quels que soient les moyens dont il peut disposer.

S'il se met véritablement au travail, s'il veut bien mobiliser son savoir et son énergie au service de son propre épanouissement, tout est envisageable, tout est possible. Plus concrètement, il y a au Maniema toute une population dont la grande majorité est en pleine force de l'âge et qui ne demande qu'à produire, à étudier sur place pour assurer la relève.

Le rôle de l'élite, tant sur place qu'à l'extérieur, consiste à se mobiliser pour faire en sorte que les conditions de vie en matière de santé, d'éducation, d'emploi et de loisir se modifient favorablement. Nous observons que les élites de certaines régions du Zaïre prennent des initiatives pour la réalisation de projets communs dans différents domaines. Partout dans le monde, le développement et le progrès sont toujours passés par cette prise de conscience des concernés eux-mêmes.

Au travers de rencontre comme le présent colloque, nous pouvons jeter les bases du ressaisissement pour tous ceux qui veulent voir le Maniema relever la tête et de devenir une région dynamique et prospère.

La solution est dans l'homme lui-même.

Monsieur le Président, Excellence Monseigneur l'Evêque, distingués invités, mesdames et messieurs.

Je n'ai fait qu'évoquer certains aspects des questions fondamentales posées par la problématique du développement économique de la Région du Maniema. Il y en a certainement d'autres et je suis convaincu que les échanges de vue qui aurait lieu tout au long du Colloque, nous aideront à mieux cerner les vrais problèmes et les vraies réponses.

Monsieur le Président, Excellence Monseigneur l'Evêque, distingués invités, mesdames et messieurs.

Je vous remercie très sincèrement de votre aimable attention.

### 3. ETHNICITE ET DEVELOPPEMENT DU MANIEMA

#### Quelques aspects socio-culturels

*Par Hamuli KABARHUZA, Secrétaire Exécutif du CNONGD*

Il m'a été demandé pour ce Colloque sur le développement du Maniema de lancer le débat sur les questions sociales et culturelles. Il est pratiquement impossible de parler de ces aspects pour l'ensemble de la Région en quelques minutes. Vous comprendrez donc que pour rejoindre les objectifs du séminaire, il faut faire le choix de l'approche à utiliser. Et il y a deux possibilités : ou bien on prépare magistralement un discours enrichi par les données chiffrées et les éléments fouillés dans les livres appropriés, ou bien on relève les faits tels qu'actuellement vécus sur le terrain en relevant ce qui semble être des acquis et des contradictions dans la construction du développement du **Maniema** aujourd'hui. J'ai choisi cette dernière approche.

Donc, je parlerai de mon expérience personnelle vécue. En effet, dans le cadre de mes responsabilités professionnelles d'animateur de développement communautaire au niveau de structure de coordination des ONG de développement depuis 1991, j'ai eu à effectuer plusieurs visites de terrain au **Maniema**. A ces occasions, j'ai eu la chance de voyager dans les différents coins de la Région, à observer des faits socio-économiques et culturels.

Je vais donc en dégager quelques uns dans les domaines suivants :

Santé, enseignement, communication, femme et enfants, cohabitation entre les ethnies, droits de l'homme, vie associative et société civile.

#### 1. SANTE

Il n'est pas nécessaire de démontrer que sur le plan de santé, la gravité de la situation au **Maniema**.

En un mot, je n'exagère pas en disant qu'au **Maniema**, il y a à peine une dizaine de Médecins pour toute la Région, qu'il n'y a aucune zone de santé réellement opérationnelle, que, à part, les hôpitaux de Kindu, Kasongo, Kampene et Kalima, qui fonctionnent avec d'énormes difficultés d'approvisionnement en médicaments et avec un corps médical très réduit, tous les autres hôpitaux du **Maniema** doivent être reconstruits et ré-équipés. Tenez, à Kindu, pour une population de 140.000 habitants, l'hôpital est tenu par trois médecins dont un expatrié. Ce dernier de la nationalité Italienne, vient d'arriver il y a quelques mois dans le cadre de la collaboration entre ONG (Kindu santé et Nueva Frontiera) avec un appui de l'Union Européenne.

A Kampene, il y a deux ans : il y avait un seul médecin. Les opérations urgentes étaient faites par un assistant faute de spécialiste. Les coopérations Italiennes qui appuyaient cet hôpital par le biais de l'ONG local LOGYO, a dû se retirer à la suite de la rupture de la coopération structurale avec le Zaïre.

Mais, le cas le plus dramatique, est celui de l'hôpital de Kibombo. Il y a trois ans que j'ai été sur les lieux. Il se pourrait donc que les choses aient évolué. Mais, j'ai des doutes car la route Kindu-Kibombo est toujours impraticable en véhicule. Je pense que pour construire toutes les infrastructures de cet hôpital et les équiper, l'état colonial avait dû déboursier au

moins 150 millions de FB. Il est possible que j'exagère. Mais, ce qui est important de comprendre est que c'est un complexe impressionnant. Cet hôpital est en train de s'effondrer. Au moment où j'y étais, il n'y avait là qu'un jeune médecin brave qui se débattait pour « faire quelque chose ». Plusieurs pavillons dont les toits s'étaient déjà écroulés avaient déjà été désaffectés. Et c'étaient des chèvres qui s'y promenaient. Ce médecin n'avait comme moyen de déplacement, qu'une petite moto Honda 125 qu'il ne peut même pas utiliser en cas de pluie.

Les problèmes de santé publique se posent avec acuité au **Maniema**. Il n'y a pas d'équipe opérationnelle de vaccination au Maniema. De nombreux témoignages ont relevé qu'il y a des zones où il n'a plus jamais eu de vaccination depuis dix ans. A Kibombo, j'ai vu moi-même des lépreux se promenant dans la cité sans soins, sans assistance. Il m'a été signalé des cas de maladie du sommeil. Nous ne cessons de sensibiliser sur ses réalités dans les réunions de bailleurs de fonds. Il y a quelques ONG spécialisées qui y ont envoyé des missions. Mais, vous comprendrez les difficultés qu'ils peuvent rencontrer si les routes sont impraticables.

## 2. ENSEIGNEMENT

Comme partout ailleurs dans le Pays, l'enseignement en milieu rural est en train de tomber. Les anciennes écoles construites à l'époque coloniale sont effondrées. A la place, les parents mobilisent la solidarité du village pour reconstruire l'école en matériaux non durables. On trouve donc partout des écoles en pisées, qui deviennent impraticables quand il pleut. Les enseignants sont restés des véritables héros de ce pays. Oubliés par le pouvoir de Kinshasa, impayés depuis des nombreux mois, ils enseignent malgré tout. Mais, pour faire vivre leurs familles, ils sont devenus aussi des agriculteurs. L'enseignement est une priorité au Maniema. Le taux d'analphabétisme est le plus élevé du pays. Il touche plus 80% des femmes et au moins dépeuplement des campagnes.

Un fait paradoxal cependant c'est la création d'un centre Universitaire au Maniema et des Instituts Supérieurs à Kindu. Si ce phénomène illustre bien le besoin de formation de cadre, il n'en demeure pas moins que la plupart de ces Instituts doutent de leur viabilité. Le centre Universitaire n'a pas de Bibliothèque, de Laboratoire, n'a pas de moyen de contact avec d'autres centres d'enseignement supérieur... Les frais des étudiants ne sont pas capables de régler ces problèmes. Il y a donc du travail à faire.

## 3. FEMME ET ENFANTS

La question de la femme au **Maniema** est cruciale. Comme dans d'autres coins du pays, l'économie agricole du Maniema repose sur les femmes. Il n'est pas nécessaire de montrer le chapelet des activités que la femme est obligée de faire tous les jours de la semaine de 5 heures du matin jusqu'au moment où elle va au lit. Elle dort épuisée. Elle vit surmenée. Sa qualité n'est pas à envier.

Tous les travaux agricoles, tous les travaux domestiques, toutes les tâches de soins des enfants... Mais plus qu'ailleurs dans le pays, le **Maniema** se distingue par un fort taux de polygamie. Cette habitude vient sans doute, des traditions islamiques qui influencent la vie sociale. Sans porter un jugement de valeur sur cette pratique, on peut seulement relever que la

jeune fille n'a plus la chance de terminer ses études, ni de forger et de réaliser ses propres ambitions. Le système matrimoniale polygamique est quand même assez exigeant pour la femme dans cette Région. La fidélité au mari et la subjugation à sa famille, ne laisse plus à la femme des espaces de liberté pour s'épanouir dans les efforts sociaux.

Dans notre réseau des ONG de développement, seule la Région du **Maniema** n'a pas réussi à faire émerger un bon nombre des femmes pour participer aux débats régionaux et nationaux sur les problèmes de développement. Il y a certes quelques unes qui ont eu le courage de briser les barrières et les pesanteurs coutumiers, comme maman ALIMA. Mais, encore une fois, celles-ci peuvent avoir la bonne volonté de faire quelque chose, mais sans cadre ou capacités intellectuelles suffisantes pour aborder le problème au niveau global.

#### 4. DROITS DE L'HOMME

La question de droits de l'homme au **Maniema**, on commence à en parler de plus en plus depuis que l'Association Haki Za Binadamu travaille à Kindu. Cette Association dirigée par OMEKONGO est le lieu de rassemblement de jeunes intellectuels du Maniema qui ont trouvé la vraie plaie de la Région. Les violations sont très flagrantes. Plusieurs se passent même sans que les autorités de la Région ne soient informés car n'ayant aucun moyen de communication avec les zones.

Voici quelques exemples :

A Kindu, la garde civile a pris l'habitude d'arrêter des paisibles citoyens, même des étrangers en mission, pour la simple raison de ne pas s'être arrêté au moment de la descente du drapeau. Il y a une semaine, les experts de Radio Nederland venus en mission d'étude de faisabilité de la Radio rurale, ont été privés de leur liberté pendant une vingtaine de minutes. Dr. NGONGO, le médecin directeur de la zone de santé de Kindu, a vécu la même expérience récemment.

A Kampene, le commandant de la Gendarmerie et le commissaire de zone assistant résidant ont l'habitude d'arrêter et de mettre en prison les commerçants locaux juste pour leurs extorquer de l'argent, ce qui décourage complètement les hommes d'affaires.

Il en va de même de Kama, de Salamabila. J'ai vécu la situation en octobre 1993, quand Birindwa alors Premier Ministre, avait initié sa fameuse réforme monétaire. Le nombre de procès sans jugement sont légions. Le rapport annuel de Haki Za Binadamu est plus explicite sur les nombreux cas de violation des droits de l'homme. Il importe donc que tous les intellectuels du **Maniema** se coalisent pour faire arrêter ces pratiques, qui transforment le **Maniema** en Far West.

#### 5. VIE ASSOCIATIVE ET SOCIETE CIVILE

A l'instar du Sud-Kivu et du Nord-Kivu qui constituent avec le Maniema le même ensemble culturel et social, le **Maniema** doit forger son mouvement associatif pour attirer l'intérêt et créer des pôles de créativité et de dynamisme. Au niveau des ONG, après ma dernière tournée, il n'y a que 15 ONG viables. C'est très peu.

La société civile se structure pour libérer l'expression de la base et la faire participer dans le processus démocratique. Il faut la soutenir et l'aider à s'étendre sur les autres villes et

cités du Maniema où le potentiel de vie associative existe et a besoin d'être structuré. Il s'agit de Kasongo, Samba et Kalima.

## **6. COHABITATION ENTRE LES ETHNIES**

Les deux grandes ethnies au **Maniema** en compétition sur Kindu sont les Rega et les Kusu. Le problème apparaît surtout comme de la manipulation des leaders politiques cherchant à se positionner.

Il importe de prendre conscience que de toute façon, les populations sont en train de se mélanger et qu'il faut leur éviter des conflits de type Nord-Kivu ou Shaba.

## 4. LES ASPECTS POSITIFS DE LA TRIBU AU CAMEROUN : CAS DE BAMILEKE

*Par Mr. Augustin MANDENG  
Représentant résidant adjoint du PNUD au Zaïre  
(Synthèse du Secrétariat Technique du Colloque)*

En Afrique, le problème des tribus est souvent évoqué comme un drame. Et c'est souvent au moment des élections que cela arrive.

En 1960, à l'accession du Cameroun à l'indépendance, un déséquilibre caractérait le pays dans ses deux grandes parties : le Nord et le Sud.

- la plupart d'intellectuels étaient originaires du Sud ;
- les emplois pour la plupart revenait aux intellectuels du Sud ;
- les bourses d'études leur étaient accordées...

Il a fallu attendre l'avènement du président HAMADOU HAIJO, un homme du Sud, pour que commence une politique de rééquilibrage en accordant un peu plus de faveurs aux populations du Nord. Cela a sauvé le Cameroun d'une catastrophe.

Il faut cependant, reconnaître qu'à côté de cette volonté politique, une certaine dynamique au niveau de la base, à travers certains groupements tribaux a contribué énormément à cette bataille du rééquilibrage.

C'est le cas notamment des Bamileke.

Les Bamileke ne sont pas en réalité une tribu mais une agglomérations de plusieurs petites tribus dont les caractéristiques peuvent se résumer en ceci :

1. ils voyagent beaucoup
2. ils sont très solidaires entr'eux
3. ils s'intègrent facilement dans le milieu où ils se trouvent
4. ils épousent facilement dans le milieu où ils vient.

Les Bamileke sont les premiers à lancer la bataille du développement à travers les cotisations pour réussir de grands travaux : construction des écoles, des ponts...

Ils sont à la base de la tontine qui à ce jour, contrôle l'économie de Douala et qui a fini par remplacer le système bancaire. L'initiative des Bamileke a eu pour effet de provoquer l'imitation et l'émulation au sein des autres tribus.

Les autres communautés comme les BASSA qui étaient au départ des intellectuels, ont appris à faire le commerce comme les Bamileke.

Les communautés se cotisaient régulièrement pour réaliser différents projets. Toutes les initiatives venaient de la base, évitant ainsi au pays de contracter des dettes extérieures.

La tribu devrait donc être considérée comme une entité de sécurité collective en ce sens qu'elle rassure beaucoup de choses qu'un seul individu ne peut réussir à lui seul.

La multitude des tribus devrait œuvrer dans le sens d'une grande solidarité, dans le sens de l'unité, dans le sens de la création des moyens de vie, dans le sens de la création et du partage du gâteau national ; car la force d'une communauté, c'est son unité, sa solidarité et sa cohésion. Cette force, il faut la mobiliser constamment car elle est une force de promotion.



## 5. JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE AU MANIEMA

Par *KATAKO OKENDE*

### INTRODUCTION

- Parler du fonctionnement de l'appareil judiciaire et de l'état des droits de l'homme au **Maniema**, me paraît sans intérêt si je n'évoquais les causes profondes du fonctionnement anormal et irrégulier du système social global Zaïrois et des violations massives et répétées des droits et libertés reconnus à la personne humaine dans notre pays.

- Sans avoir besoin d'un discours particulier tout le monde sait, en effet, que la justice est malade au Zaïre et que les droits de l'Homme y sont sans cesse massacrés.  
Le Maniema, notre chère Région, ne fait pas exception.

- Je me félicite d'avoir, bien que juriste, tourné le dos à l'école juridique. Plus que l'exégèse, l'approche sociologique à laquelle je recours habituellement dans mes analyses me permettra d'aborder mon sujet dans un contexte global qui vous permettra, je l'espère, d'établir des corrélations profondes entre, d'une part, la justice et les droits de l'homme et, d'autre part, la tribu et le développement, thème de notre Colloque.

- Dans les deux parties que comporte mon exposé, je m'appesantirai donc autour de ces quatre concepts.

### PREMIERE PARTIE : GENERALITES

- Que l'on soit partisan de DARWIN ou de la Bible, une évidence semble s'imposer à tous : la famille constitue le point de départ de toute communauté humaine.

- Une famille, faite du père, de la mère et des enfants engendre plusieurs autres familles qui formeront un clan. Plusieurs clans constituent une tribu.

- Famille, clan et tribu sont des petits groupes de parenté où le pouvoir ne repose que sur les liens de sang.

- Dans ces groupements dits villageois, domestiques, segmentaires, ou fragmentaires, la régulation des relations sociales et le règlement des conflits s'opèrent à travers des mécanismes tels que l'arbitrage du chef de famille, la médiation entre familles, le contrôle immédiat (opinion publique), la menace des sanctions surnaturelles et les vedettes.

- La norme de référence de tous, c'est la coutume ancestrale.

- Les avantages de la vie conduisent, cependant, des groupes domestiques à cohabiter avec d'autres groupes domestiques voisins.

- La fusion de ces différents groupes domestiques jadis étrangers les uns aux autres et vivant en vase clos, constitue le début de la société globale.

- Il s'agit d'une société polységmentaire où s'intègrent plusieurs groupes culturellement hétérogènes. On l'appelle aussi société politique, cité ou société civile.

- Le caractère hétérogène de la société civile commande l'adoption des nouvelles règles du jeu social afin d'établir entre divers groupes et divers individus des relations de coopération et de compétition de type nouveau, fondés non plus sur des liens naturels de consanguinité mais sur des liens artificiels, sociaux.

- La nouvelle norme de référence sera, non plus la coutume ancestrale, mais la loi établie par le pouvoir constituant originaire.

- L'union faisant la force, les diverses communautés villageoises rassemblées dans la société nouvelle rendent, à coup sûr, celle-ci plus créatrice, au préalable, l'inclusion sociale.

- On cite à titre d'exemple, l'Europe où, très tôt, des groupements humains se sont, par des conquêtes violentes, constitués en entités politiquement et culturellement unifiées.

- L'empire de Charlemagne, les différents royaumes et les seigneuries féodales ont, en tout cas, provoqué un important brassage des clans et tribus.

- De ce brassage naîtront des grandes idéologies laïques qui décréteront les révocations bourgeoises ainsi que l'industrialisation rapide et à grande échelle de l'Europe.

- Provoquant, à son tour, une grande mobilité des populations, l'industrialisation va parachever l'édification des Etats-Nations en émancipant les individus tant vis-à-vis des forces mystico-religieuses que vis-à-vis des groupes parentaux.

- Placé seul face à son destin et devenu, par ce fait, un véritable PROMETHE, l'Europe s'envolera allégrement vers la conquête de l'univers.

- Tout au long de sa lutte pour la recherche de son bonheur, il réalisera que tout être humain tient de la nature un certain nombre de facultés qu'il doit être libre d'exercer.

- Dans la vie en société, chaque personne, pour obtenir l'exercice libre et légitime de ses facultés, doit se reconnaître dans ses semblables. De cette réciprocité nécessaire résulte, entre les hommes, la double relation des droits et des devoirs.

- Face à l'absolutisme des Rois et Empereurs, une lutte âpre sera menée par la conquête des droits et libertés de la personne humaine.

- « Magna carta » (1215), « Edit de Nantes » (1598), « Petition of wrights » (1628), « Hadeas carpus » (1679), « Déclaration des droits » (1689), « Déclaration des droits de Virginie » (1776), « Déclaration d'indépendance américaine » (1776), « Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen » (1789)... constituent la parfaite illustration de cette noble lutte.

- C'est que, de l'avis de la majorité, l'être humain doit exercer librement ses facultés reçues de la nature pour faire éclater son génie au profit de la collectivité.

- Les droits à la vie, à la liberté, à la sécurité de sa personne, au respect de sa vie privée de même que le droit au travail, à un salaire équitable, à la sécurité sociale, à la santé et à l'éducation, seront reconnus à la personne humaine dans différents Etats européens (et américains), d'abord, et par la communauté internationale, ensuite.

- Le jeu politique auquel font participer ces droits et libertés et commandés à la normalité collective produite par des valeurs communes acquises par le fait de l'histoire.

- Intériorisant cette normalité collective, les individus s'identifieront à la collectivité et à ses prescriptions. Par cette intériorisation, la société parvient donc à faire de chacun de ses membres la conscience vivante d'elle-même, le gendarme de l'ordre établi.

- Un NOUS large est alors debout pour traduire cette identification entre l'ordre établi et la grande masse des gouvernés.

- Il s'agit alors, affirment les systémistes, d'une société auto-réglée où, à la faveur de l'inclusion sociale, les gouvernés parlent en termes de NOUS incluant gouvernés et gouvernants et où tous les citoyens mettent leur vie en jeu pour, en auto-gendarme, défendre l'ordre établi.

## **DEUXIEME PARTIE : LE MANIEMA**

- L'histoire du Maniema est indissociable de celle du Zaïre, celle du Zaïre indissociable de celle de l'Afrique noire.

- L'Afrique noire a, du fait de la cosmologie de ses habitants, longtemps évolué dans les structures villageoises. C'est autour du 12<sup>ème</sup> Siècle que semble se généraliser le processus de son évolution vers des grands ensembles politiques.

- Hélas, ce processus n'est pas arrivé à maturation car, déjà à la fin du XV<sup>ème</sup> Siècle, commence la phase de son invasion.

- L'esclavage et la colonisation finiront, en dépit des guerres de résistance héroïques menées, notamment, par NGONGO LUTETE, CHAKA, SAMORY TOURE et autres MSIRI, pour arrêter la dynamique de nos sociétés traditionnelles.

- Les NOUS supra-tribunaux en formation ici et là n'auront guère eu le temps de mûrir.

- Regroupées dans des frontières arbitrairement tracées par la conférence de Berlin, ces sociétés traditionnelles perdront l'initiative de leur histoire. Elles feront l'objet d'une des régulations extra-sociétales, cessant, par le fait même, d'être des sociétés auto-réglées.

- La religion catholique et les lois édictées par la Belgique deviendront des normes de référence en lieu et place des coutumes ancestrales.

- Une grande partie du Maniema subira, à partir de 1860, l'influence arabe et de l'Islam.

- Avec la Charte coloniale de 1908 organisant l'indigénat et l'ordonnance du 14 mai 1886 soumettant les différends opposants les autochtones aux coutumes locales de ces derniers, le clan et la tribu seront sublimes et le cloisonnement du peuple colonisé scientifiquement entretenu.

- En effet, en l'absence d'une identité globale des autochtones, chacun de ceux-ci se confinera dans sa petite identité et se définira par elle. De sorte que le Congo-Belge n'aura été, de bout en bout, qu'une association de clans et tribus juxtaposés. Il n'avait de société globale politique que les apparences.

- Cet édifice tiendra à la faveur de l'impressionnant encadrement coercitif qui ne laissera aucune initiative à l'autochtone : interdiction de lire des imprimés, de voir des spectacles réservés aux Européens, d'émettre librement ses opinions, de se réunir ou de se déplacer sans l'autorisation du pouvoir colonial...

Quiconque transgresserait ces interdits était lynché en tout cas, sérieusement puni

- Il s'agit, comme on le voit, d'un système d'écrasement total des droits et libertés de la personne humaine.

- Bien plus, on est, dans ce système d'exploitation et d'oppression, loin d'une société auto-réglée où gouvernants et gouvernés parlent le même langage et partagent une communauté d'intérêt.

- Ce système prendra formellement fin le 30 juin 1960 à la faveur du processus de décolonisation initié par les Nations-Unies sous l'impulsion des U.S.A. et de l'U.R.S.S.

- Hélas, la déstructuration – restructuration requise par ce processus de décolonisation ne s'opèrera pas ; à travers des forces locales de relais, le statu quo ante sera maintenu.

- La gestion de l'« indépendance » acquise sera des plus malheureuses : mutineries ; sécessions, coups d'Etat, cascade de gouvernements anti-constitutionnels et anti-démocratiques, violation massives des droits et libertés de la personne humaine.

- Le Congo indépendant (devenu Zaïre) était malade de ses cadres. Que pouvait-on d'ailleurs attendre des anciens auxiliaires des administrateurs coloniaux alors que, conformément à la devise de la Belgique – « pas d'élite pas d'ennuis » - le pays comptait moins de dix universitaires.

- Le coup d'Etat militaire du 24 novembre 1965 freinera, certes, les processus désagrégateur et relancera l'effort productif, mais les dérapages et la « zaïrianisation » provoquera un « sauve qui peut » généralisé qui va systématiquement saccager le pays.

- Couvert par l'impunité consécutive ou durcissement du pouvoir (en face de graves problèmes, le pouvoir a toujours tendance à s'hypertrophie), les hauts cadres de l'Etat, recrutés dans une certaine clientèle, confondront les biens publics avec leurs affaires propres.

- L'appauvrissement du grand nombre (c'est-à-dire du peuple) sera inversement proportionnel à l'énormité des fortunes accumulées par les gestionnaires publics et les dignitaires de l'Etat.

- S'ensuivra une terrible inversion des valeurs, la nouvelle génération politique et la population considéreront désormais comme modèle à suivre l'homme politique qui, en un temps record, arrive à accumuler villas, grosse cylindrées dernier cri, harem de « deuxième bureau ».

- La dégradation de la condition du citoyen zaïrois atteindra des proportions hyperboliques sous la transition avec sa cohorte de malheurs : effondrement des cours du cuivre, effondrement de l'outil de production de la GECAMINES, arrêt de la coopération internationale, impaiement des traitement des fonctionnaires et agents de l'Etat, grèves illimitées, « villes mortes », « pays mort », pillages...

- Dans cet environnement, des opportunités revêtues des chapeaux de militants radicaux accéderont au pouvoir, dans le seul but de se sérier, davantage pour rattraper le temps perdu et se constituer des réserves pour les prochaines échéances électorales.

- L'appauvrissement de la majorité sera tel que le repli aux solidarités claniques, tribales et régionales constituera la meilleure voie et de salut. D'où la flopée d'association et partis politiques à base parentale actuellement en vogue.

- Comment fonctionne la justice dans ces conditions au Maniema ?

- C'est comme dans l'ensemble du pays.

- Mal payés et aigris, les magistrats ont cessé d'être apolitiques pour devenir des chantres du changement. On se souviendra ici de certaines « dispositions constitutionnelles relatives à la période de transition » adoptées par la « C.N.S. » et reconnues comme loi par la Cour Suprême de Justice alors qu'elles n'avaient été ni publiées au journal officiel de la République du Zaïre ni promulguée par le Chef de l'Etat.

- Au Maniema, le militantisme débordant des magistrats n'est pas toléré par l'autorité politico-administrative régionale qui déclare certaines d'entre eux « personae non gratae » dans sa juridiction et les expulse manu militari.

- Amputé de magistrats, les cours et tribunaux cessent de siéger, spécialement en matière répressive où le nombre de trois juges est requis.

- Le parquet, quant à lui, tournera au ralenti : les détentions des prévenues ne sont pas régularisées, les cachots et lieux de détention ne sont plus régulièrement inspectés...

- La recherche active des infractions et leur répression par le Ministère Public et ses auxiliaires de la Police Judiciaire ne préoccupe personne. Seul compte le rançonnement des justiciables pour la survie.

- Et l'état des droits de l'Homme dans tout cela ?

- Il n'y a pas de commentaires à faire, tout le monde sait qu'au Maniema, les arrestations et détentions arbitraires sont légion, les violations des droits de la personne humaine systématiques.

Elles sont surtout l'œuvre des autorités politico-administratives locales, des agents des services de renseignements de l'Etat et des éléments des Forces Armées.

- Plutôt que d'éduquer civiquement les populations et de vulgariser les droits de l'Homme, les associations des droits de l'Homme opérant au Maniema passent tout leur temps dans les dénonciations.

## **Conclusion**

- Le système politique post-colonial zaïrois se trouve, dès l'aube de l'indépendance, marqué par un dysfonctionnement criant. Aujourd'hui, il est en état de quasi-arrêt qui entraîne l'ensemble sociétal dans la dérive, tant il est vrai que l'instance politique constitue le centre d'impulsion, de coordination et de contrôle de toute la société.

- Il faut réhabiliter l'appareil politique pour sortir le pays du gouffre.

- La lutte doit se mener au niveau du pays et du Maniema. Dans ce cadre, le rôle de l'élite consiste principalement du grand nombre, c'est-à-dire la masse des gouvernés, qui sont les demandeurs des décisions de l'instance politique.

- Comme on le sait, les gouvernés doivent aider les décideurs à bien décider et s'ériger en garde fou pour prévenir des dérapages éventuels de la part de ces derniers car, dit-on, le pouvoir enivre.

- La société ne sera en équilibre que lorsque le système politique (décideurs) et l'environnement (demandeurs de décisions) jouent, chacun, correctement son rôle. L'environnement intra-sociétal (le peuple souverain) ne peut réellement jouer son rôle qu'en prenant conscience de celui-ci. Et c'est à nous, **GRADEMA** et **GRISM** que revient cette tâche de conscientisation de nos masses. Le mal est très profond, il faut aller vite.

Merci de votre attention.

## 6. LA RESURGENCE DES MUTUALITES TRIBALES AU MANIEMA.

(Texte non présenté en plénière)

La composition ethnique de la Région du Maniema signale quelques grands groupes qu'on peut classer dans l'ordre d'importance suivant :

- Les Lega
- Les Bija Sud ou Wazimba
- Les Kumu
- Les Bangubangu
- Les Bakusu
- Les Nonda
- Les Bahemba
- Les Basongye
- Les Basongola ou Bija Nord
- Les Bangengele
- Les Mamba-Kasenga
- Les Bakwange
- Les Bagenya
- Les Bazura
- Les Babuyu
- Les Balanga
- Les Baombo
- Les Babira.

Dans le cadre de la division administrative du Maniema, certains territoires ont l'avantage d'être habités par des groupes presque homogènes ; ce qui leur donne une harmonie ethnique facile et moins de clivage. C'est les cas de Kibombo, Lubutu, Pangi, Kabambare et, dans une moindre mesure, Punia.

Cependant, depuis trois ans, on remarque sur l'ensemble de la Région, une forte résurgence des mutualités tribales. Citons-en les plus importantes et les plus en vue :

1. **ADERKISAL** : Alliance ou Association des ressortissants de Kibombo-Samba ou et Sankuru, de Lubunda et/ou de Lubefu.
2. **EPHENGA** : Mutualité des originaires du Nord du Maniema pour la défense de Bakumu.
3. **LOKOTCHI** : Mutualité des Binja Sud.
4. **LUUSU** : Mutualité des Lega.
5. **MUWAKI** : Mutuelle de Wakwange et de Wagenya.
6. **MURESKAB** : Mutualité des ressortissants des Kabambare.

7. **KIMPANGI** : Mutualité des originaires des Régions de Bandundu et du Bas-Zaïre.
8. **MONANO** : Mutualité des originaires de l'Equateur.
9. **MUHAUZA** : Mutuel des originaires du Haut-Zaïre.
10. **BAKANA** : Mutualité des commerçants bashi du Sud-Kivu..
11. **MURENO** : Mutualité des ressortissants de Nonda.
12. **MUKA** : Mutualité unies de Kasongo, etc.

Dans leur fondement, les mutualités visent l'identification des membres du groupe, la promotion et la défense de leurs intérêts et la sécurisation des membres, des adhérents face aux problèmes matériels et culturels de la vie courante.

Au départ, l'aspect d'assistance en cas de malheur ou de bonheur a prévalu sur la défense des intérêts du groupe. Avec l'accentuation de la politique du retour des originaires dans leur milieu d'origine, les mutualités ont tendance à devenir des organes de combat pour la défense des intérêts régulièrement les divergences liées au positionnement de tel ou tel leader.

Deux cas peuvent illustrer ces faits :

La bataille pour la direction de l'**ADERKISAL** en 1985 entre un originaire de Kibombo-Matapa, Mukusu des FPC et un originaire de Kailo, Mungengele de l'URD-USORAL.

A cause de cette bataille, l'**ADERKISAL** a connu un flottement dans la mesure où certains membres s'alignent derrière l'un ou l'autre leader.

La création des mutualités unies de Kasongo, est une recherche d'unification des membres des mutualités des groupes minoritaires de Kasongo incapables de se mouvoir comme le LUKOTCHI, l'ADERISAL (avec les Benya Samba) et désireux de défendre les intérêts de Kasongo par une seule voix. En réalité, cette situation résulte d'une volonté de manipulation de forces sociales et politiques par des hommes politiques incapables de l'exprimer à travers les mutualités tribales soit qu'ils ne sont pas acceptés (cas de certains membres de LUKOTCHI originaires de MULU) soit qu'ils s'opposent à d'autres originaires de Kasongo qui appartiennent à des mutualités inter-zones, cas des membres d'**ADERKISAL**.

D'un point de vue politique, la résurgence des mutualités tribales est un signe révélateur de l'échec de l'encadrement des populations urbaines par les structures de l'Etat-Nation.

En effet, à cause de la carence du soutien, de l'assistance et de la sécurité de l'emploi salarié en milieu urbain, les individus recourent aux relations de consanguinité pour retrouver une protection que les structures étatiques n'offrent plus. C'est un constat d'échec de l'organisation de la vie dans l'Etat moderne.



Sur le plan des rapports entre les groupes ethniques, les mutualités tribales constituent une menace réelle à l'harmonie sociale au Maniema dans la mesure où chaque groupe a tendance à revendiquer une place au soleil dans les fonctions publiques sans se soucier le moins du monde des critères objectifs susceptibles de contribuer au développement de la Région par le choix des candidats qualifiés, compétents et honnêtes.

Les leaders des mutualités se transforment en parrains des membres de leurs groupes qu'ils font parachuter dans les fonctions publiques ou même leur qualification ne leur donne pas droit. Par souci de dosage ethnique et l'équilibre entre les groupes ou même par peur de parrains d'autres groupes adverses, des fonctions publiques sont abandonnées entre des mains peu sûres. Hélas, en défaveur du développement du Maniema.

Par ailleurs en cette période pré-électorale, comme la plupart des leaders tribaux ou de parrains des groupes sont à la recherche d'une base électorale pour l'acquisition d'un mandat électif, leurs faveurs sont plus orientées vers les membres de leurs groupes tribaux qui constituent leur base naturelle.

Il en découle un déséquilibre criant et dangereux dans l'accession et la distribution des postes de fonctions publiques. D'où des rivalités entre leaders du Maniema pour accéder à des fonctions qui permettent de casser les leurs et de constituer des bases électorales sûres et certaines. On est loin de la période où on ne comptait que l'appartenance au Maniema pour être défendu par un autre fils du Maniema haut placé.

Quant aux mutualités des non-originares du Maniema, elles constituent des réseaux de retrouvailles, d'identification et d'autodéfense des ressortissants d'autres Régions implantés au Maniema, face au séparatisme Régional renforcé par la politique du retour des originares chez eux.

La résurgence des mutualités tribales révèle l'échec de la politique d'unité nationale mythique entre les membres de trois grandes composantes ethniques (les uns et les autres se considèrent comme des Bayomba, c'est-à-dire oncles) l'entrée en troisième République risque de se passer en ordre dispersé avec la réduction des leaders politiques en représentants des groupes ethniques qui sur le plan national ne sauront pas défendre valablement tout l'ensemble du Maniema ; il en résultera des frustrations qui peuvent être à la base d'une volonté de se détacher du Maniema comme c'est le cas aujourd'hui des zones du Nord (Punia et Lubutu) tant que des leaders locaux soit par incompetence soit par manque de relations ne parviennent pas à promouvoir les leurs comme leurs collègues des autres mutualités.

Il est souhaitable qu'un consensus se dégage pour favoriser l'émergence équilibrée et proportionnelle à la population de chaque territoire des cadres du Maniema.

La première possibilité consiste à créer une banque des données des cadres du Maniema, la seconde est d'établir un tableau synoptique et comparatif des cadres par territoire du Maniema, et la troisième, c'est de réaliser un dosage en tenant compte de critères objectifs de compétence d'honnêteté. L'harmonie inter-ethnique du Maniema est à ce prix.

Enfin, quant aux membres des mutualités des non-originares du Maniema, tout en se soumettant aux lois du pays, ils doivent être sous le coup du jugement et de l'appréciation communautaire sur base des critères objectifs, au lieu de brandir la xénophobie comme source de tout jugement négatif porté sur leur action en tant qu'agents de l'Etat ou de services privés oeuvrant au Maniema.

Fait à Kinshasa, le 25 janvier 1996

**Pasteur ISAYA MAKUNGU MANGOZI**

Chef des travaux à l'IPN et Vice-Gouverneur  
De la Région du Maniema

## 7. TEMOIGNAGES RECUEILLIS

### I. CARTE POSTALE DE LA REGION DU MANIEMA

Le MANIEMA, l'une des onze Régions du Zaïre, a une superficie de 133.000 km<sup>2</sup> (18 fois plus petit que le Zaïre) et une population de ± 1.200.000 habitants, soit 9 habitants aux km<sup>2</sup>.

Il est situé entre 24° 30' et 28° longitude Est et 0° 15' et 5° latitude Sud. C'est une zone des plateaux et de la cuvette centrale. Son altitude est de 600 m au-dessus de la mer.

Il possède un climat équatorial humide. Ainsi, il est couvert dans sa grande partie d'une forêt équatoriale (le Nord, l'Est et le Centre) et d'une savane occupant le Sud-Est et le sud-Ouest.

Le sol est varié et les sous-sol est très riche (or, diamant, ...). Il a un réseau hydraulique très riche. Le fleuve Zaïre qui le traverse du Sud au Nord a plusieurs affluents : à gauche : Lueki, Lowe, Kasuku, Lomami ... ; à droite : Elila, Ulindi, Luama.

Le Maniema est limité :

- au Nord par la Région du Haut-Zaïre,
- à l'Est par les Régions du Nord-Kivu et Sud-Kivu,
- au Sud par les Régions du Kasai et du Shaba,
- à l'Ouest par la Région du Kasai Oriental.

Avant 1993, le Maniema faisait partie de la Province Orientale (Haut-Zaïre). De janvier 1933 en août 1962, il appartenait à la Province de Constermansville (Kivu) et avaient le statut de District avec ses 7 territoires (au Sud Kabambare, Kasongo, Kibombo ; au Centre Pangi et Kindu ; au Nord Punia et Lubutu). En 1962, il accéda au statut de Province qu'il perdra en 1967 par sa réintégration à la Région du Kivu. C'est lors du découpage de la Région du Kivu de 1989 par les autorités du pays que l'actuelle Région du Maniema a vu le jour.

Que signifie « Maniema » ?

De l'avis de tous les explorateurs et ethnologues, le Maniema tire son origine de la grande forêt vierge qui le couvre et il signifie « Pays de la forêt mystérieuse et obscure » ; non pas « Pays mangeur d'hommes » comme disent les méchantes langues.

Le Maniema fut occupé dès pléistocène supérieur (+ 1 million d'années av. J.C.) jusqu'au milieu du 2<sup>ème</sup> millénaire après J.C. (15<sup>ème</sup> siècle de notre ère) par les hommes préhistoriques, entre autres les pygmées.

Les populations actuelles du Maniema sont issues des métissages profonds entre les pygmées et les Bantous émigrants venant du bassin de BENOUE au Sud du Tchad actuel :

- Les 1<sup>ères</sup> populations venues de l'Est à s'y installer vers le 15<sup>ème</sup> siècle sont les Vieux Bantous : le BAKUMU, WALENGOLA, WAREGA et BABEMBE. Ils occupèrent la Région comprise entre Lualaba et les Grands Lacs.

- Les populations venues de l'Ouest et du Nord étaient constituées des Mongo orientaux (BATETELA, BAKUSU, BANKUTSHU, BASONGO-MENO). Il y eut d'abord

avant 1600 an av. J.C. les WASONGOLA (Babinja-nord), BANGENGELE, BALANGA et OMBO ; puis les BAKUSU (Aluba, Ankutshu, Bahina, Bakongola, Matapa, Benya-Lubunda). Ces populations se fixèrent entre Lualaba et Lomami.

- Enfin, le Sud du Maniema fut occupé progressivement par des populations venues du Shaba (KATANGA), soit d'origines Luba-Hemba, soit apparentées à elles, soit acculturées par les Baluba.

La 1<sup>ère</sup> poussée migratoire était constituée des BASONGE, suivis de WAZULA, WAGENIA, BALUNGU (tous apparentés aux Baluba) WAZIMBA (Babinja-Sud) et MAMBA.

La deuxième vague survint un peu plus tard constituée des Balubaisés : KASENGA, NONDA, BAKWANGE.

La troisième vague est hétérogène et comprenait des BABUYU, BANGU-BANGU, BAHOMBO et BENA MIKEBWE.

Le Maniema a connu dans les siècles derniers la « Traite des Noirs » organisée par les Arabes (Tipo-Tipo, Mwinyi Muara, Sefu, ...), d'où le Maniema est swahiliphone. La pénétration économique et missionnaire au Maniema date du début de ce siècle. En 1903, construction de chemin de fer, en 1907 les Pères du St Esprit fondèrent la Mission Catholique à Kindu : écoles primaires, écoles candidats commis 1929, école moyenne 1948. Collège 1959...

Les Méthodistes fondèrent en 1921 la Mission Protestante à Tunda, et, en 1954 à Kindu.

Du côté de la rive droite du fleuve Zaïre, les Pères blancs fondèrent aussi des Missions Catholiques. Les Missionnaires Suédois sont venus en peu plus tard pour créer des missions protestantes. Les sociétés minières s'installèrent (Cobelmines, Cimétain... aujourd'hui fondues dans la SOMINKKI).

Aujourd'hui le Maniema est une Région enclavée. Son Chef-Lieu est Kindu. Il a 7 zones rurales (Kasongo, Kailo, Pangi, Kabambare, Punia, Kibombo, Lubutu) et 3 zones urbaines (Kasuku, Mikelenge et Alunguli).

Les infrastructures, équipements et services des centres urbains et des agglomérations rurales sont partout déficients et dans un état de vétusté avancée.

Le réseau routier, hier très étendu, est aujourd'hui dans un état de détérioration avancée. Les liaisons entre le centre urbain et les autres agglomérations sont difficiles et aléatoires voir même impossibles, à cause d'effondrement des ponts, éboulements, érosion, ... Seuls moyens à utilisés : marche à pied, vélo, moto...

Le transport fluvial manque d'embarcations ; seuls les piroguiers aident la population à se déplacer.

Le réseau ferroviaire Kindu-Kabalo (Shaba) dispose des matériels et d'installations obsolètes ; gares et voies très anciennes.

La situation socio-sanitaire est déplorable. L'eau potable de la Régideso ne dessert que Kindu, les autres agglomérations et les populations rurales s'approvisionnent directement dans les rivières, fleuves, sources non aménagées.

Le potentiel hydro-électrique est sous exploité. La SNEL n'alimente que Kindu et Kasongo en électricité des groupes électrogènes et thermique. Les centres miniers de Sominki sont alimentés par les centrales hydro-électriques.

Le réseau de santé présentait en 1989 : 8 zones de santé, 9 hôpitaux de référence et 51 centres de santé : aujourd'hui, la situation est pitoyable : les maladies endémiques (paludisme, trypanosomiase, sida...). Mais l'état nutritionnel de la population est relativement bon. Le taux de croissance de la population était de 3,3 en 1988. Le taux de scolarisation en primaire est élevé, peu en secondaire et très faible au supérieur.

Le Maniema produit : manioc, maïs, arachides, millet, huile de palme, café robusta, coton... (bois), ... et produits miniers (or, étain, wolframite, tantalite, diamant...).

## II. SYNTHÈSE DES TÊMOIGNAGES

### Méthodologie

Pour réaliser cette enquête, nous avons au préalable procédé à l'identification des témoins originaires ou non du Maniema.

Pour les originaires du Maniema, les critères de sélection reposaient sur la zone d'origine, l'appartenance politique et religieuse, ainsi que leadership au sein des mutuelles.

Pour les non originaires, nous avons tenu compte de leur expérience vécue au Maniema dans tous les secteurs de la vie (publique ou privée) lors de leur séjour au Maniema.

Tous ces témoins ont été groupés en trois catégories, à savoir :

- 1° Les leaders politiques ;
- 2° Les leaders des groupes ethniques ;
- 3° Les techniciens et autres.

Un questionnaire unique leur a été soumis par une seule et même équipe d'enquêteurs.

## LISTE DES INTERVIEWES

- 1° Léopold LUMANGAMANGA, membre du Haut Conseil de la République, Député de la Zone de Punia depuis 1982, originaire de la Zone de Punia ;
- 2° Gustave TEZA OLEA, Ancien Secrétaire Provincial du Maniema de 1960 à 1964, Ancien membre du Comité Central du MPR, leader ethnique Wasongola ;
- 3° SANGWA SI MAKUMBI, membre du Haut Conseil de la République, Député élu de la Zone de Kabambare en 1987 ;
- 4° Pierre SELEMANI MWANA ILE, Ancien Ministre, Ancien PDG, Administrateur de SIZARAIL, originaire de la Zone de Kasongo.
- 5° Prof. ONYEMBE PENE MBUTU, Ancien Ministre, Ancien PDG à l'INERA, Président de la MUBAKIN (Mutuelle de Bakusu de Kinshasa), membre du Haut Conseil de la République, originaire de la Zone de Kibombo ;
- 6° Joseph BENDERA, Ancien Secrétaire Général a.i. au Ministère de la Justice, Ancien Gouverneur du Maniema, originaire de la Zone de Kabambare ;
- 7° Thomas WETSHI, Directeur à la BZCE, originaire de la Zone de Kibombo ;
- 8° TWAYIBU YEBE, membre de l'UNADEF, originaire de la Zone de Kibombo ;
- 9° KISANGA KABONGELO, Ancien Député, Ministre du Portefeuille, originaire de la Zone de Pangi ;

- 10° AMURI TOBAKOMBE « DAITO », Directeur Général du Centre National d'Expertise (CNE), originaire de la Zone de Kasongo ;
- 11° Aubin NGONGO LUWOWO, Ancien Député, Ancien Ministre, membre du Haut Conseil de la République, originaire de la Zone de Kibombo ;
- 12° OMARI LEA SISI, Ancien Député, Gouverneur du Maniema, originaire de la Zone de Kasongo ;
- 13° Pierre LUMBI OKONGO, Ancien Ministre, originaire de la Zone de Kibombo ;
- 14° Baudouin KABISI, Ancien Ministre, originaire de la Zone de Kibombo ;
- 15° Colonel KAPEPA, Ancien Commandant de Région Militaire, originaire de la Zone de Kasongo ;
- 16° Dr. MUTOMBO, Ancien Médecin Inspecteur du Maniema, originaire du Kasai-Oriental ;
- 17° Pharmacien MUMBUTSHI, Ancien pharmacien Gérant de la Cophaza/Kindu, originaire de Bandundu ;
- 18° Bernard KABEYA NTOKAMUNDA, Ancien Secrétaire Particulier du Gouverneur TSHALA MWANA, originaire du Kasai-Oriental ;
- 19° Prof. MUTUZA KABE, Ancien Ministre, originaire de la Zone de Pangi ;
- 20° Crispin OSAKO, membre du PDSC, originaire de la Zone de Kibombo ;
- 21° KITHIMA bin RAMAZANI, Ancien Secrétaire Général du MPR, originaire de la Zone de Kibombo ;

Le fait que la Région du Maniema soit frontalière aux régions du Kasai et du Shaba a fait dire à plus de 90° des personnes interviewées que les événements qui se sont produits au Shaba en 1960 et en 1992 sont peu probant au Maniema en raison de :

- la convivialité des tribus
- l'hospitalité de la population du Maniema
- le nationalisme très marqué des filles et fils du Maniema
- l'acceptation des autres tribus originaires ou non de la région
- l'unité linguistique (Swahili)
- l'absence des tribus se déclarant dominantes ou supérieures.

Cependant, comme l'histoire se répète, il faut veiller à éviter l'émergence de :

- l'intoxication de la population véhiculée par les politiciens pour besoin de positionnement
- la jalousie et la haine
- la frustration

Quant au phénomène « TRIBALISME », les avis sont partagés. Les uns l'attribuent aux politiciens, aux intellectuels (Autorités académiques, etc.) qui incitent les tribus à s'opposer les unes contre les autres. C'est le cas de l'Administration Régionale à Kindu, des Instituts Supérieurs à Kindu et de l'Hôpital Général de Kindu.

Les autres estiment qu'il s'agit de la jalousie et de la haine qu'éprouvent certains individus envers leurs frères ayant plus de moyens.

En général, au niveau de l'ensemble de la population, ce phénomène est inexistant.

A propos des CLIVAGES, les personnes interviewées ont soutenu :

- que le clivage politique et les divergences d'opinion sont très manifeste au Maniema. Ils datent de l'époque coloniale, et ont été la base de l'hécatombe de 1964 (Rébellion). A l'heure actuelle, les politiciens tout en privilégeant l'intérêt régional dans leurs souhaits, ils sont incapables de se dépasser pour mettre ensemble en toute sincérité, leurs efforts et réussir une œuvre d'intérêt régional ;

- que le clivage religieux n'est pas manifeste. Les confessions religieuses ne jouent pas pleinement le rôle de mobilisateur de conscience et de promotion du développement qu'on attendrait d'elles à cause des dissensions qui les caractérisent ;

- que les Autorités régionales et territoriales se mettent au dessus de leurs convictions politiques. Bien qu'elles soient supposées détachées momentanément de leurs partis politiques durant leur mandat, elles se comportent encore comme des actifs présidents fédéraux de leurs partis, alors qu'on attendrait d'elles de jouer le rôle de rassembleur de toute la population ;

Pour y remédier, les personnes interrogées ont préconisé :

- que ces genres de rencontres se multiplient, et à Kinshasa, et à Kindu ;
- qu'il soit organisé par les ONG un atelier de concertation entre acteurs politiques afin d'aboutir à un pacte politique régional.

## QUELQUES OBSERVATIONS

1° Le Nord du Maniema (Zones de Punia et Lubutu) se sent délaissé par les Autorités de Kindu et leurs tribus ne se sentent pas intégrées dans la Région. C'est ainsi que leurs richesses profitent à la Région du Haut Zaïre.

2° Quant à l'avenir du Maniema, tous sont optimistes moyennant quelques préalables, notamment :

- la confiance, la solidarité, la sincérité entre tous les acteurs
- l'organisation et la prise de conscience collective
- l'adhésion de tous les acteurs politiques du Maniema à toute initiative d'intérêt régional (SIZARAIL, TV, RADIO, etc.). En plus, pour une meilleure rentabilisation de SIZARAIL, il faudra investir dans la production du bois (production industrielle). Sinon, ce sera une expérience éphémère ;
- une politique régionale qui encourage le retour des cadres de la diaspora au Maniema ;
- une concentration permanente entre les trois pouvoirs qui constituent la base du développement du Maniema : le pouvoir religieux, le pouvoir politique et le pouvoir économique.

3° La politique c'est l'art du groupe. Partant de ce principe, un constat se dégage : le Maniema entre en démocratie en ordre dispersé. Il est déplorable que face aux enjeux du futur, qu'il n'y ait aucun parti politique au sein duquel se reconnaissent la majorité des fils du Maniema.

4° L'arrogance de l'homme du Maniema (« MANIAMA HAKUTOKE BOY ») et la méfiance entre filles et fils du Maniema sont à la base de la désunion et de l'absence de concentration permanente entre les leaders du Maniema.

5° On ne peut pas envisager le développement du Maniema sans envisager son peuplement.

6° Pour prétendre à un mandat électoral au Maniema, l'on doit réunir les critères suivants :

- être un vrai originaire du Maniema, c'est-à-dire avoir vécu au Maniema et connaître le Maniema ;
- aimer le Maniema ;
- avoir la volonté.

Fait à Kinshasa, le 20 décembre 1995



## **III.2. LES ATELIERS**

### **1. ATELIER ECONOMIQUE**

Comme tous les autres ateliers, l'atelier économique s'est attelé à répondre aux deux questions fondamentales du Colloque dans le domaine économique. La première question consiste à dégager les causes qui expliquent l'échec de la Région du Maniema sur tous les aspects économiques.

La seconde consiste à donner les remèdes appropriés à ces causes en vue de créer la richesse et la prospérité économique.

Les causes de l'échec ont été relevées par secteur :

#### **1.1. AGRICULTURE**

- baisse de la production due au manque de reprise et de renouvellement des exploitations agricoles par des agronomes qualifiés et/ou par des acteurs économiques entreprenants ;

- l'exploitation n'est pas mécanisée et porte sur des cultures peu diversifiées et sur des semences dégénérées ;

- l'exode rural soustrait des bras au secteur agricole et entraîne une forte concentration de la population autour de l'axe du chemin de fer ;

- cette concentration se fait sur des espaces cultivables et ne permet pas à la nature de se régénérer sur les espaces résiduels par le système de rotation des cultures et de jachère ;

- manque de routes d'intérêt général et de desserte agricole ainsi que des ponts (certains s'écroulent lors des passages des camions au tonnage supérieur à celui autorisé) ;

- inactivité manifeste de tous les services de l'Etat spécialisés dans les domaines de l'agriculture.

#### **1.2. MINES**

La SOMINKI, qui est l'unité motrice du secteur industriel, est buté aux problèmes suivants :

- vieillissement de l'outil de production ;

- rémunération du personnel démotivante du fait qu'il peut gagner plus en faisant autre chose (trafic de l'or) ;

- manque d'engins de manutention ;

- difficultés d'évacuation de la production (rail et manque des bacs pour la traversée du fleuve) ;

- les réserves en cassitérite ont diminué et l'Etat n'engage pas des prospections géologiques pour trouver des réserves peu onéreuses dans l'exploitation ;
- fraudes généralisées sur toute la production ;
- le site de NAMOYA a fermé et les nouveaux actionnaires de la SOMINKI semblent plus s'intéresser à la production de l'or qu'à la cassitérite qui devrait être le produit principal ;
- certaines mines sont fermées et refus des reconversions des activités minières qui se traduit par la fermeture des centres d'intérêts ;
- inexistence des comptoirs d'achat d'or qui entraînent la fuite vers le Haut Zaïre, une grande production sur laquelle la Région ne perçoit pas de taxes ;
- les creuseurs d'or n'ont pas des comportements d'homo economicus ;
- la baisse d'activité de la SOMINKI a entraîné des effets néfastes sur toutes les PME et PMI qui gravitaient autour d'elle en amont et en aval.

### **1.3. PECHE ET AGRO-ELEVAGE**

- l'absence de coopératives de pêche a contraint la pêche à rester de type familial et peu organisée dans l'ensemble ;
- absence du service de pisciculture familiale ;
- approvisionnement hypothétique en alevins dû à la rareté des centres d'alevinage ;
- mauvaise localisation de ces centres d'alevinage tout au long des routes : en cas de forte pluie, les eaux de ces centres se déversent sur les routes en les dégradant ;
- absence des services et laboratoires vétérinaires : l'agro-élevage est laissé aux mains des quelques diocèses seulement.

### **1.4. FORET**

- peu exploitée car le problème d'évacuation se pose ;
- certaines concessions ont été attribuées sans tenir compte des propriétaires ancestraux de la terre (conflits fonciers) ;
- introduction d'une sorte de système de latifundia qui freine la production agricole dans les concessions.

## **1.5. LEGISLATION ECONOMIQUE**

- découragement des opérateurs économiques dû à la faiblesse de la loi financière des Entités Administratives Décentralisées qui aboutit à sur-taxation et/ou au chevauchement des taxes ;
- absence d'une volonté politique de développement qui se traduit par le manque des programmes économiques dans le chef de toutes les Autorités politico-Administratives (du sommet à la base de la hiérarchie).

## **1.6. TOURISME**

- les sites touristiques sont encore gérés par l'administration de Bukavu et par les responsables du gouvernement central ;
- les sites touristiques sont difficiles d'accès et non aménagés ;
- manque de sécurité des biens et des personnes ;
- la réputation de fierté de l'homme du Maniema fait qu'il répugne à s'abaisser à rendre service à l'étranger.

## **1.7. SYSTEME BANCAIRE**

- absence de la Banque de Crédits Agricoles ;
- absence des liquidités dans les seules Banques qui existent (Banque Commerciale Zaïroise et CADEZA).

## **1.8. INFRASTRUCTURES DE BASE**

### **a. ENERGIE**

- absence d'une centrale hydro-électrique capable de couvrir l'essentiel des besoins ;
- la fourniture de l'énergie électrique aux particuliers est assurée de façon irrégulière par la SOMINKI ;
- les centrales thermiques sont butées aux problèmes d'entretien, d'approvisionnement en carburant, lubrifiants et autres câbles électriques ;
- existence d'un réseau limité de la REGIDESO ;
- le faible revenu de la population ne lui permet pas de payer les factures de la REGIDESO ;

- plusieurs bornes fontaines ne sont pas entretenues et sont abandonnées quand des villages entiers changent de site ;
- l'absence des services de ZAIRE-SEP a des répercussions fâcheuses sur la vie des PME et PMI.

#### **b. ROUTE**

- le manque des financements et la forte pluviométrie dégradent les routes ;
- aversion de la population vis-à-vis des agents de l'OFFICE DES ROUTES qui sont tenus pour responsable de la non réfection des routes ;
- manque de plusieurs ponts ;
- le transport terrestre devient aléatoire par manque des routes et des véhicules ;
- le transport fluvio-lacuste n'est pas assuré par manque des bacs

#### **c. CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES**

- timide apparition de la brique cuite ;
- absence de ciment ;
- les originaires habitant KINSHASA répugnent à construire dans la Région ;
- les écoles et les hôpitaux (centres de santé), sont délaissés faute d'animateurs (enseignants du primaire et du secondaire et personnel soignant) et d'approvisionnement en fournitures scolaires et médicales.

#### **d. TELECOMMUNICATIONS**

- le système de télécommunication public pratiquement inexistant et l'envoi de l'argent est souvent détourné par des agents malhonnêtes.

#### **e. ADMINISTRATION PUBLIQUE**

- le manque de stabilité des agents ne peut leur permettre pas de percevoir les taxes en quantité suffisante afin de doter l'administration des moyens de sa politique ;
- l'administration n'est pas structurée (clientélisme dans les nominations) de manière à devenir une administration de développement où chaque cadre doit produire son plan d'actions en accompagnement d'un projet de budget réaliste ;
- l'administration publique manque à sa tâche d'inculquer à la population une culture des gens qui s'acquittent eux-mêmes de l'impôt ;
- manque des statistiques fiables en toute matière dans les différents domaines.

De même que les causes de l'échec du MANIEMA ont été relevées secteur par secteur, les remèdes à y apporter subiront les mêmes traitements.

Les remèdes à apporter aux causes ci-haut rappelées sont les suivants :

### **1.1. AGRICULTURE**

- renouveler les semences et intensifier la formation et l'encadrement des moniteurs agricoles ;
- créer des conditions socio-économiques attrayantes dans les centres coutumiers afin de fixer la population et lui permettre d'acquérir en moindre frais les outils appropriés ;
- restaurer l'autorité du chef coutumier ;
- procéder à une bonne politique de distribution des terres dans les zones à forte concentration humaine en vue de sauvegarder la fertilité du sol ;
- renforcer les coopératives de production et mener les dernières démarches pour l'ouverture effective de la Banque de Crédit Agricole ;
- en ce qui concerne les routes d'intérêt régional, il y a lieu de les réhabiliter grâce aux services compétents (intervention mécanisée) appuyée par un cantonage là où c'est possible. En ce qui concerne les routes de desserte agricole, il y a lieu de les réhabiliter par le système de cantonage dans les zones encore peuplées en s'appuyant sur les ONG sur terrain pour l'approvisionnement en outils de travail des cantonniers ;
- imaginer un droit de péage sur les routes fréquentées afin d'entretenir et de réhabiliter les ponts ;
- re-dynamiser et motiver les services de l'Administration Publique spécialisés dans le domaine de l'agriculture ainsi que les domaines connexes ;
- renforcer la lutte anti-alcoolique.

### **1.2. MINES**

- aider la SOMINKI par tous les moyens possibles et imaginables à reprendre l'exploitation de la cassitérite dans la perspective d'une nouvelle politique sociale de sorte que tous ces activités profitent d'abord au bien-être de la population du MANIEMA ;
- reprendre les recherches géologiques ;
- combattre la fraude sous tous ses formes ;
- ouvrir des comptoirs d'or et relier le Nord au Centre par l'aménagement d'une route incitant les creuseurs du Nord de se tourner vers KINDU ;
- continuer à éduquer les creuseurs et les encadrer afin qu'ils investissent leurs capitaux dans des activités économiques ;
- mener les démarches appropriées pour la construction d'au moins une centrale hydro-électrique pour l'épanouissement des PME et PMI.

### **1.3. PECHE ET ELEVAGE**

- réorganiser les coopératives de pêche ;
- renforcer le contrôle des techniques de pêche ;
- installer un service de pisciculture et une bonne localisation des centres d'alevinage ;
- doter la Région d'un bon laboratoire vétérinaire.

### **1.4. FORET**

- réhabiliter les routes pour l'évacuation du bois ;
- éviter de frustrer les chefs coutumiers dans la distribution des concessions ;
- appliquer une politique prudente dans l'exploitation par les propriétaires des concessions en relation avec les paysans ;

### **1.5. LEGISLATION ECONOMIQUE**

- exiger à l'Etat la mise en ordre dans la création des taxes ;
- encourager les autorités politico-Administratives de puiser dans l'arsenal de la législation économique le levain nécessaire pour la production des projets ambitieux du développement au profit de leur propre Région.

### **1.6. TOURISME**

- à partir des services concernés à Kinshasa et Kindu, essayer de re-dynamiser le tourisme en collaboration avec les compagnies nationales et internationales aériennes, les chaînes hôtelières internationales ainsi que les organisations non gouvernementales de protection de la faune et de la flore ;
- apprendre à la population que rendre service à des touristes n'a rien de dégradant, au contraire.

### **1.7. SYSTEME BANCAIRE**

- activer les démarches pour l'installation d'une antenne de la Banque de Crédit Agricole ;
- s'inspirer de l'exemple des BAMILEKE du Cameroun dans les transferts des fonds et autres « tontines ».

## **1.8. INFRASTRUCTURES DE BASE**

### **a. ENERGIE**

- faire aboutir les travaux de conception d'au moins une centrale d'hydroélectrique et passer à la phase de construction de ladite centrale ;
- aider la SOMINKI à distribuer de manière régulière son énergie aux particuliers ;
- faire pression pour l'obtention du carburant, lubrifiants et câbles électriques au profit des centrales thermiques ;
- créer des relations de partenariat avec la REGIDESO en vue de permettre à cette dernière d'intensifier ses réalisations ;
- trouver, en utilisant les fils du MANIEMA qui sont dans le chemin de fer, des moyens d'approvisionner la Région en carburant.

### **b. ROUTE**

voir remèdes proposés à ce sujet au point I.

### **c. CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES**

- approvisionner la Région en ciment en utilisant le rail ;
- encourager les fils du MANIEMA à avoir un pied-à-terre au Chef-Lieu de la Région et dans l'arrière-pays ;
- encourager par des cotisations individuelles la construction et l'équipement des écoles ;
- encourager par des contributions individuelles, l'approvisionnement de la Région en médicaments ;
- encourager la création des coopératives de santé.

### **d. TELECOMMUNICATIONS**

- encourager et provoquer l'implantation des appareils de phonie des ONG.

### **e. ADMINISTRATION PUBLIQUE**

- re-dynamiser l'Administration fiscale afin de saisir l'ensemble de contribuables ;
- amener les hommes politiques à ne pas interférer dans la nomination des Commissaires de zone non compétents.

Tels sont les quelques remèdes aux causes soulevées mais qui seront étoffés par une Conférence Economique du MANIEMA après la convocation d'une Conférence Politique de tous les hommes du MANIEMA qui aboutirait à la signature d'un pacte politique régional.

## 2. ATELIER SOCIO-CULTUREL

Avant d'entrer dans le vif du sujet, notre atelier s'est choisi par consensus un modérateur en la personne de Mr SAKASAKA et le rapporteur n'est autre que votre serviteur Mr KAWAYA MISSE.

En guise d'introduction, Mr HAMULI qui est une personne ressource, nous a brossé en quelques lignes, les réalités sur l'existence de quelques mouvements associatifs qui opèrent sur terrain.

Deux questions ont préoccupé notre attention, à soir :

1. **Quelles sont les causes de notre échec sur le plan socio-culturel ?**
2. **Quels sont les remèdes à proposer ?**

- S'agissant de la première question, l'atelier a relevé les causes ci-après :

- \* L'ignorance due à la sous-formation,
- \* La léthargie des églises en matière de développement,
- \* L'insuffisance des écoles (grandes distances entre villages),
- \* Le manque de leadership dans différents domaines,
- \* Le paternalisme outré dont la conséquence a été l'effondrement des principales infrastructures sociales après la rupture de la coopération.  
Ex. : FOMETRO dans la lutte contre la trypanosomiase.
- \* L'absence de moyens de communication de masse ;
- \* L'insuffisance d'esprit d'initiative ;
- \* La mégestion de certains projets sociaux et l'impunité des incriminés ;
- \* Le manque d'amour et d'attachement au Maniema (on préfère investir ailleurs que chez soi) ;
- \* L'égoïsme et le complexe de toute sorte (on dédaigne d'exercer de petits métiers manuels (cireurs, etc.) ;
- \* Rivalités entre fils du Maniema ;



- Après l'identification des causes, voici à présent les remèdes proposés :
  - \* La stimulation et promotion d'un leadership au Maniema en prenant en compte la configuration géographique de la Région Nord-Sud & Est-Ouest ;
  - \* L'incitation à la création des mouvements associatifs qui prennent en compte tout le problème de développement ;
  - \* La création d'un Collège qui regroupe les responsables de chaque mutualité pour accéder à une sorte de médiation permanente en vue d'une solidarité régionale ;
  - \* Encourager la création des écoles primaires pour réduire les distances qui sont à la base de la déperdition scolaire ;
  - \* Réformer le système qui bloque la fille-mère de reprendre les études ;
  - \* La réhabilitation d'un dépôt pharmaceutique à Kindu. Le GRISM est chargé d'étudier le fonctionnement ;
  - \* Créer un système de gestion pour l'autofinancement en ce qui concerne les ONG au regard de ce qui s'est passé à la rupture de la coopération belge ;
  - \* Encourager l'unité de chaque tribu à travers sa culture (qui doit être revalorisée) qui est le moteur de l'unité ;
  - \* Utiliser tous les canaux traditionnels pour amener la prise de conscience au niveau de la population (école, comité de santé, Eglises, TV, radio, etc.) ;
  - \* Promouvoir et favoriser les échanges intra et extra Régionaux ;
  - \* Pour évaluer la viabilité de trois I.S.T.M. et de la faculté de médecine, mettre sur pied une commission technique qui regrouperait des experts désignés par les différentes mutuelles pour descendre sur place avec un inspecteur de l'E.S.U.R.S. pour prévenir la formation des bricoleurs ;
  - \* Que les Eglises jouent le rôle de mobilisateurs des consciences.

### 3. ATELIER POLITIQUE

#### INTRODUCTION

Votre commission s'est réunie dans cette salle où se déroule l'ensemble des travaux du Colloque. La commission politique a eu le privilège de réunir en son sein 13 membres dont rois braves Mamans et 10 hommes.

Votre commission a eu le privilège d'avoir comme modérateur, le Prof. MUTUZA et le rapporteur, Michel LUMEMBE.

Après un tour d'horizon sur les interventions de chaque membre, la commission politique a relevé les causes d'échec sur le plan politique au Maniema ; a proposé quelques remèdes et a indiqué quelques recommandations.

#### 3.1. LES CAUSES D'ECHEC

Après analyse et débat, les membres de votre commission ont constaté que la plupart des causes d'échec étaient uniquement d'ordre humain et qu'il n'y avait pas beaucoup des causes relevant d'ordre matériel ou économique.

##### **Parmi ces causes, on peut citer :**

- Le manque de langage commun sur des questions d'intérêt Régional ;
- L'absence d'un leadership politique interne conscient ;
- Une mauvaise conception de la politique due au manque d'enracinement politique ;
- Le déracinement ;
- Le manque d'idéal politique assez élevé ;
- Le manque de culture politique ;
- Le manque d'entente entre leaders politiques.

#### 3.2. REMEDES

- Briser le carcan de la politique comme étant la chasse gardée de certains leaders ;
- Développer le sens de l'éthique à observer en politique car estimons-nous qu'il existe des normes à observer en politique quand on pose des actes ;
- Il faut que la population soit suffisamment éduquée à se prendre en charge dans le choix des candidats ;

- Vulgariser la culture politique, la notion du leader et mettre en place des stratégies pour l'émergence du leadership ;
- Que tous les fils et filles du Maniema connaissent les problèmes culturels du Maniema et y apportent des solutions même avec des moyens de bord ;
- Refuser le tribalisme et le clientélisme politique.

### **3.3. STRATEGIES**

- Recenser les structures sociales qui s'occupent des questions du développement du Maniema à Kinshasa ;
- Créer un cadre de réflexion pour fils et filles du Maniema pour débattre des problèmes communs et vulgariser les résolutions à la base (à Kinshasa et au Maniema) ;
- Repartir sur de nouvelles bases, le changement de mentalités ;
- Sensibilisation sur l'éducation ;
- Mobilisation à travers les organisations religieuses, scolaires, ...
- Inviter la population à se prendre en charge et éviter la manipulation ;
- Concevoir un cours de culture politique à insérer au programme des universités et instituts supérieurs du Maniema ;
- Responsabiliser les ONG de développement ;
- Multiplier les conférences de ce genre ;
- Susciter la solidarité ;
- Réhabiliter l'homme du Maniema.

## **IV. RAPPORT GENERAL DU COLLOQUE**

Du 26 au 28/1/1996 s'est tenu au centre Bondeko dans la Zone de Limete à Kinshasa, sous le haut patronage du Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement CNONGD, un Colloque intitulé « TRIBU ET DEVELOPPEMENT : Cas du Maniema » organisé par le **GRADEMA** et le **GRISM asbl**.

Les travaux se sont déroulés en deux temps :

D'abord 5 exposés tenus respectivement par :

1. Le professeur MUTUZA KABE sur Tribu ou Ethnie : Mythe ou réalité et, Plan et importance de la Tribu dans l'organisation politique ;
2. Mr Alphonse TSHOMBA sur les atouts et les contraintes de l'économie du Maniema ;
3. Mr. HAMULI KABARHUZA sur les aspects socio-culturels dans la problématique du développement du Maniema, basés sur son expérience personnelle sur terrain ;
4. Mr. Augustin MANDENG sur les aspects positifs de la tribu au Cameroun : Cas des Bamileke ;
5. Mr. KATAKO OKENDE, sur les droits de la personne humaine au Maniema.

Après ces exposés et le débat qui s'en est suivi, il s'est dégagé :

1. Que la tribu est une entité de sécurité collective. Cette notion peut s'étendre à la famille au clan, à la tribu au sens strict et à tout autre groupement. Comprise de cette façon, la tribu est un cadre de solidarité, d'auto-promotion et de création des richesses.
2. Que la tribu est un moteur de développement alors que le tribalisme n'est autre chose qu'un masque d'incompétence et de conflit d'ordre social, politique et économique ; utilisé par une catégorie de leaders comme moyen d'identification sociale et de repositionnement.
3. Qu'en dépit des contraintes liées surtout aux facteurs naturels et démographiques, l'économie du Maniema a des atouts immenses et inexploités qui nécessitent une prise de conscience de l'homme du Maniema et de sa volonté pour amorcer le développement économique.
4. Que les violations de droits de la personne humaine liées au manque d'informations et de formation de la population sur ses droits et devoirs, sont surtout l'œuvre des autorités politico-administratives locales, des agents des services de renseignement et des éléments des forces armées.

Ensuite, les travaux se sont déroulés en 4 ateliers :

- Politique
- Economique
- Socio-culturel
- Justice et Droits de la personne humaine.

Autour de 2 grandes questions fondamentales suivantes :

**1. Quelles sont les causes de notre échec sur le plan politique, économique, socio-culturel et justice et droits de la personne humaine ?**

**2. Quels sont les remèdes et les stratégies à prendre ?**

A l'issue des travaux en ateliers et d'une mise en commun en plénière, le Colloque a fait les constats suivants :

1. Le manque de langage commun sur les questions d'intérêt Régional (absence de concentration entre « Leaders politiques »).
2. L'absence d'un leadership interne.
3. Le manque de culture politique
4. L'absence d'un nationalisme Maniemien.
5. L'insuffisance d'engagement des confessions religieuses dans les projets de développement.
6. L'insuffisance des moyens de communication et d'information des masses.
7. L'impunité des auteurs de mégestion de certains projets sociaux.
8. L'égoïsme et les complexes des toutes sortes.
9. Les rivalités nuisibles entre fils du Maniema (haine, jalousie).
10. L'absence d'un plan et d'un modèle de développement économique du Maniema.
11. Dégradation des infrastructures (routes, port, bâtiment, outils et unité de production...)
12. Vieillesse des semences et manque de personnel agricole.
13. Insuffisance d'énergie électrique.
14. L'éloignement de la justice par rapport aux justiciables.
15. La carence en magistrats et agents de l'ordre judiciaire.
16. La terreur exercée par les éléments de la garde civile.

17. L'ignorance totale par la population du Maniema de la loi et de ses droits fondamentaux.
18. La charge trop pesante de la production sur la femme et l'oisiveté apparence de l'homme.
19. Création anarchique des institutions d'enseignement supérieur et universitaire.

## V. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Tenant compte de tous les maux diagnostiqués, les remèdes suivants ont été proposés :

1. Vulgariser la culture politique, la notion de leader et mettre en place des stratégies pour l'émergence du leadership interne.
2. Sensibiliser les confessions religieuses dans le rôle de mobilisation des consciences et d'agent de développement.
3. Se mobiliser autour des projets d'implantation des moyens de communication et d'information des masses (projet radio rural).
4. Exercer de pressions soutenues pour l'application des sanctions à l'encontre des auteurs de mégestion.
5. Obtenir de l'autorité, par une pétition des fils du Maniema résidant à Kinshasa, le départ de la garde civile, le Maniema n'ayant aucune frontière avec d'autres pays.
6. Encourager la création d'un collège qui regrouperait les responsables de chaque mutualité pour faciliter les médiations permanentes en vue d'une solidarité régionale.
7. Sensibiliser le PNUD pour l'implantation effective du projet des fermes semencières.
8. Envisager un développement de la Région en tenant compte de sa configuration géographique Nord-Sud-Est-Ouest.
9. Faire aboutir les travaux de conception d'au moins une centrale hydroélectrique et passer à la phase de construction de ladite centrale.
10. Dénoncer le détournement des biens publics destinés aux populations de Maniema par les autorités politico-administratives (carburant, médicaments, véhicules, etc.)
11. Faire pression sur la FONUMA pour qu'elle obtienne du ministère de tutelle une expertise sur la viabilité des établissements.
12. Création et installation des tribunaux de paix dans les zones et les grandes agglomérations.
13. Que l'autorité compétente procède à l'affectation des magistrats dans les juridictions et offices de parquets existants.

### QUELQUES STRATEGIES

1. Création d'un cadre de concertation pour débattre des problèmes d'intérêts régional ;
2. Responsabilisation des associations organisatrices du Colloque pour le suivi des résolutions.

Fait à Kinshasa, le 28/01/1996

**Pharmacien Nicolas LUMEMBE**

**Rapporteur Général du Colloque**

## CONCLUSION

Le Colloque « Tribu et développement : Cas du Maniema » a vécu. Au-delà de quelques défaillances inhérentes à la nature humaine, la rencontre du point de vue des participants fut une réussite tant au niveau de la préparation, de l'organisation, de la qualité des communications que du déroulement proprement dit du Colloque.

Pour les ressortissants du Maniema qui n'ont pas toujours l'habitude de se retrouver pour parler de leur région, l'occasion était belle pour jeter les bases d'une concertation permanente longtemps souhaitée.

Ce Colloque a eu le mérite de dénoncer le tribalisme, ce masque d'incompréhension et de conflit d'ordre social, politique et économique, utilisé par une catégorie de leaders comme moyens d'identification sociale et de repositionnement.

Cela n'est pas le cas de la tribu dont l'importance a été soulignée comme étant une entité de sécurité collective et aussi comme lieu par excellence de création des richesses. La multitude des tribus, loin de constituer un danger, est plutôt une source des valeurs culturelles intarissables parmi lesquelles, on citerait l'unité linguistique symbolisée par le swahili.

Le Colloque a relevé les atouts et les contraintes de l'économie du Maniema pour constater que le développement est possible. Mais pour y parvenir, les filles et les fils du Maniema doivent d'abord et avant tout compter sur les propres efforts.

Le bonheur du Maniema est à ce prix !

Les violations des droits de la personne humaine au Maniema, ont dépassé le seuil du tolérable. Le Colloque en a appelé à la population à se prendre en charge et aux autorités politico-administratives d'user de leurs influences pour décourager les auteurs de ces actes.

Enfin, une page vient d'être tournée, une autre va commencer. Quel sera l'après-colloque ?

Nombreux parmi les participants, ont insisté auprès des organisateurs pour que l'espoir suscité par ces assises ne soit pas un feu de pailles et que ce Colloque ne ressemble pas aux autres rencontres qui sont demeurées de simples déclarations d'intentions.

Avons-nous retenu la leçon ?

Le Comité organisateur



# **ANNEXES**

**ANNEXE n° 1 ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COLLOQUE**  
**A**  
**L'OCCASION DE CLOTURE DES TRAVAUX**

Mesdames, Mlles, Messieurs et distingués invités,

Au nom de GRADEMA et GRISM asbl, organisateurs du présent Colloque, nous voudrions nous acquitter d'un agréable devoir, celui de vous souhaiter la bienvenue dans ce beau cadre du Palais du Peuple et de vous remercier sincèrement pour avoir répondu à l'invitation, et ce, malgré vos multiples occupations.

Le Colloque dont les travaux se clôturent ce jour, s'est déroulé sous le haut patronage du Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement, en sigle CNONGD et a connu la participation de 79 personnes sur un échantillon attendu de 100 participants, soit une participation massive de l'ordre de 79%.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui ont contribué à la réussite du présent Colloque soit sous forme des témoignages au cours de la phase préparatoire ou participation effective aux travaux en plénière et/ou en Ateliers, au Centre Bondeko du vendredi 26 au samedi 27/01/1996, soit sous forme de contribution en numéraire.

Pour des raisons purement protocolaires, le comité organisateur a pensé à la publication de la liste des donateurs pour le financement des travaux de Colloque et dont voici le contenu :

1. Le Conseil National des ONG
2. Mr. AMURI TOBA KOMBE
3. Mr. HEMEDI MWANAMBOYO
4. MR. ISSAYA MAKUNGU
5. Mr. Jean-Pierre LAHAYE
6. Mr. KABISI PENE YEMBA
7. Mr. KISANGA KABONGELO
8. Mr. MUKANDO WASA
9. Mr. NGONGO LUWOWO
10. Mr Crispin OSAKO
11. Mr SELEMANI MWANAYILE
12. Mr. Alphonse TSHOMBE FARIALA
13. Mr. Boniface EMUNGU
14. Prof. LUHAHI ANYAMA LUHAHI
15. Mr. Charles DIMOKE DUMBU

N.B. Le journal de caisse pour le Colloque reste ouvert aux éventuelles contributions.

Le Comité Organisateur publiera dans son rapport technique d'activités, les états financiers du Colloque.

En organisant ces assises, les organisateurs n'entendent pas étouffer voire anéantir les initiatives locales existantes ou en voie d'existence, mais voudraient tout simplement donner des pistes d'une éventuelle coordination pour un meilleur encadrement au Maniema tout en éveillant la conscience de tout originaire ou non sur les questions liées au développement de la Région voire la promotion intégrale de l'homme vivant au Maniema.

Le Colloque « TRIBU et DEVELOPPEMENT : Cas du MANIEMA » dont les objectifs principaux peuvent se résumer en trois points, à savoir :

1° Montrer aux fils et filles du Maniema que des convergences existent entre les divergences multiples qui séparent les différents groupes tribaux, religieux et politiques ;

2° Montrer que seule l'union entre tous conditionne la réussite de l'œuvre de reconstruction du Maniema. Aucune tribu, aucun parti politique, ne pourrait prétendre construire le Maniema avec la politique d'exclusion ;

3° Amener les participants au Colloque à réfléchir sur les stratégies et mécanismes d'extinction des conflits tribaux et politico-religieux ;

Comporte trois phases essentielles, notamment :

1) La phase préparatoire caractérisée par :

- des réunions mixtes GRADEMA & GRISM depuis juillet dernier ;
- l'identification des personnes et groupes-cibles pour recueillir leurs témoignages en rapport avec le thème du Colloque ;
- la mobilisation des ressources nécessaires au déroulement du Colloque.

2) Le déroulement proprement dit du Colloque autour de quatre Ateliers principaux, à savoir :

- Atelier politique
- Atelier économique
- Atelier socio-culturel
- Atelier justice et droits de la personne humaine

Ces Ateliers ont été précédés par 5 exposés dont l'apport des BAMILEKE dans le développement du Cameroun par Mr. MANDENG, Représentant Résidant Adjoint du PNUD/Zaïre.

3) L'après Colloque pour l'édition du rapport final, la diffusion, la vulgarisation et l'exécution sur terrain des recommandations arrêtées.

Cette phase tient donc sa réussite dans la mobilisation de toutes les ressources humaines, matérielles et financières de la Région, et dépasse le simple cadre de l'organisation

du présent Colloque qui par ailleurs, s'inscrit dans le processus du développement du Maniema.

Soyons donc mobilisés comme des véritables agents de développement pour éviter le pire à notre chère Région.

Vive le Maniema.

Nous vous en remercierons.

**Joseph OMARI LUKUKO**

Président du Colloque

## ANNEXE N° II

### DISCOURS DE CLOTURE DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CNONG

Monsieur le Président du GRISM,

Monsieur le Président de GRADEMA,

Monsieur les Honorables Conseillers de la République,

Monsieur le Vice Gouverneur,

Mesdames et Messieurs.

Nous voici encore une fois ensemble pour clôturer le Colloque auquel nous avons été convié hier et avant-hier.

A un moment comme celui-ci, on a l'habitude de regarder les résultats produits.

Et généralement, on apprécie les résultats positifs et puis on prend une bière et on se sépare.

Mais, je voudrais moi rappeler que dans le mouvement des ONG de développement que j'anime sur l'étendue de notre pays, celui-ci est un moment où chacun de participants signe l'engagement pour l'action. L'action, en effet, elle seule qui peut sauver, elle seule émancipe, elle seule donne le sens à ce que nous avons fait.

Si l'action ne suit pas, alors il n'y a pas le sens à ce que nous avons fait.

Cher frères, on dit : « Si votre cas est en train de brûler, et vous ne criez pas pour alerter tout le village pour venir vous aider à l'éteindre, vous êtes un homme stupide ».

Le peuple crie, il faut lui venir au secours. Nous ne pouvons pas rester tranquille ici alors que nos villages disparaissent.

Le GRISM et GRADEMA ont relayé le cri du peuple. On nous demande tous de finir nos petites querelles internes pour nous solidariser pour le changement, pour l'amélioration des conditions de vie au Maniema.

Et nous le pouvons à partir d'ici. Nous pourrons aussi faire quelque chose. Si simple soit-il.

Pour le Conseil National des ONG de développement, nous promettons de poursuivre notre mission parmi les ONG de développement du Maniema, pour promouvoir la solidarité, l'échange, la collaboration, la sensibilisation, la recherche de la coopération.

Chacun de nous là où il se trouve, dans sa structure professionnelle ou dans la mutualité peut faire quelque chose.

En avant donc pour l'action en toute amitié, fraternité et solidarité.

Au nom du Conseil National des ONG de développement du Zaïre, je déclare clos, le Colloque sur l'Ethnie et le développement du Maniema, et je vous en remercie.

HAMULI K.

## **TABLE DES MATIERES**

SIGLE

I. DISCOURS D'OUVERTURE

II. SYNTHÈSE DU COLLOQUE

III. TRAVAUX DU COLLOQUE

III.1. LES EXPOSES

- 1.1. Tribus et développement : mythe ou réalité
- 1.2. Atouts et contraintes de l'économie du Maniema
- 1.3. Ethnicité et développement du Maniema
- 1.4. Les Aspects positifs de la tribu au CAMEROUN
- 1.5. Justice et droits de la personne humaine au Maniema
- 1.6. La résurgence des Mutualités tribales au Maniema
- 1.7. Les témoignages

III.2. LES ATELIERS

1. Atelier Economique
2. Atelier Socioculturel
3. Atelier Politique

IV. RAPPORT GENERAL DU COLLOQUE

V. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

VI. CONCLUSION

VI. ANNEXES

1. Allocution du Président du Colloque à l'occasion de clôture des travaux
2. Discours de clôture du Secrétaire Exécutif du CNONG